

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1897

6 septembre 2007

SOMMAIRE

AD Fund	91016	MM architectes	91052
Agroindustriel International S.A.	91016	Navalines S.à r.l.	91018
AlphaStar	91014	Nexcom International S.A.	91018
Artemis International Sicav	91014	Nice Finance S.A.	91022
Astonia S.A.	91019	Optimise	91041
B.P.I.I.	91055	Oxbridge Holding S.A.	91011
Cardhu - Investissement	91046	Perses S.A.	91046
Citco (Luxembourg) S.A.	91052	Rocky Mountains Holding	91015
Consortium Financier Africain	91018	Rosa S.A.	91055
Coriolus Properties S.A.	91022	S.E.C. Luxembourg S.A.	91054
Coriolus Properties Sarl	91022	Seraya S.A.	91010
Danussen	91053	SES Astra 1KR S.à r.l.	91056
Diamond Air	91056	SES Astra 3B S.à r.l.	91056
Fortuna Select Fund	91015	Sidetex Holding	91055
Fullvalue S.A.	91011	Sifin S.A.	91015
Global Insurance & Reinsurance Consul- tants (G.I.R.C.) S.A.	91052	Sodevim	91013
Global Insurance & Reinsurance Consul- tants (G.I.R.C.) S.A.	91052	Soluparfi I S.A.	91011
Green Arrow Holding S.A.	91055	Soparin S.A.	91042
Green Arrow Holding S.A.	91041	Sovereign Fund	91017
Group-IPS S.A.	91019	Stradivari Advisors S.A.	91041
HHE Fund	91017	Tacoma Investment S.A.	91010
Hoffmann Investment S.A.	91012	Theta Energy S.à r.l.	91042
Immobilière 1911 S. à r.l.	91053	Triclinium AG	91042
Imos Holding	91054	TriGlobal	91016
Investcorp S.A.	91053	V.A.G. S.A.	91013
JER Europe Fund III 13 S.à r.l.	91039	Villor S.A.	91010
JER Winchester S.à r.l.	91039	Werdohl Fund	91017
Julius Textile Investment S.à r.l.	91017	Wito Investments S.à r.l.	91050
LL IDDF IV Holding Company, S.à r.l. ...	91019	Xstrata Finance (Luxembourg) S.à r.l. ...	91040
Mag Holding S.A.	91012	Yeto S.A.	91054
		Zidag S.A.	91048

Seraya S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 56.549.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui aura lieu le 26 septembre 2007 à 15.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 30 juin 2007
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Nominations statutaires
5. Divers

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007096700/795/16.

Tacoma Investment S.A., Société Anonyme Holding.
Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 41.040.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le vendredi 28 septembre 2007 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007035170/755/18.

Villor S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 51.547.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra le lundi 24 septembre 2007 à 14.00 heures au siège social.

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clôturant le 31 décembre 2006,
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2006 et affectation du résultat,
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
4. Nominations statutaires,
5. Décision à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales,
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007096717/584/18.

Fullvalue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 118.561.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 3 octobre 2007 à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Démission des Administrateurs et nomination de nouveaux Administrateurs,
- Démission du Commissaire aux Comptes et nomination du nouveau Commissaire aux Comptes,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007096066/755/20.

Soluparfi I S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 74.220.

Le conseil d'administration a l'honneur de convoquer les actionnaires de la société anonyme SOLUPARFI I S.A. à

l'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE

qui se tiendra le 4 octobre 2007 à 10.00 heures au siège social, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport du commissaire aux comptes.
2. Présentation et approbation des comptes annuels au 31 décembre 2006.
3. Affectation à donner au résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
5. Nominations statutaires.

Référence de publication: 2007096708/755/15.

Oxbridge Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 102.481.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra mercredi, le 26 septembre 2007 à 13.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2007.
3. Affectation des résultats au 30 juin 2007.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Démission de la société anonyme MONTEREY SERVICES S.A. de son mandat d'administrateur et décharge.
6. Démission de la société anonyme EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. de son mandat d'administrateur et décharge.
7. Démission de la société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. de son mandat d'administrateur et décharge.

8. Nomination de Monsieur Cornelius Martin Bechtel, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
9. Nomination de Monsieur Gérard Birchen, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
10. Nomination de Monsieur Sinan SAR, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 5 juin 1980, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
11. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007096703/29/31.

Mag Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 71.472.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra mardi, le 25 septembre 2007 à 13.00 heures à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2006.
3. Affectation des résultats au 30 juin 2006.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décision sur la dissolution de la Société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Démission de la société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. de son mandat d'administrateur et décharge.
7. Nomination de Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2009.
8. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007096702/29/24.

Hoffmann Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 85.483.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra lundi, le 24 septembre 2007 à 13.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2006.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2005 et au 31 décembre 2006.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant aux exercices sous revue.
5. Décision sur la dissolution de la Société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Non-renouvellement du mandat d'administrateur, venu à échéance, de la société anonyme MONTEREY SERVICES S.A. et décharge.
7. Non-renouvellement du mandat d'administrateur, venu à échéance, de la société anonyme EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. et décharge.
8. Non-renouvellement du mandat d'administrateur, venu à échéance, de la société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l., et décharge.

9. Nomination de Monsieur Eric Magrini, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 20 avril 1963, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
10. Nomination de Monsieur Philippe Toussaint, administrateur de sociétés, né à Arlon (Belgique), le 2 septembre 1975, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
11. Nomination de Monsieur Pietro Longo, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 septembre 1970, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
12. Reconduction de la société anonyme FIDUCIAIRE INTERNATIONALE S.A. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
13. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007096701/29/35.

V.A.G. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 85.577.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 2 octobre 2007 à 16.00 heures au siège social de la société.

Ordre du jour:

1. Rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes concernant l'exercice 2006,
2. Approbation des comptes annuels,
3. Affectation des résultats,
4. Décharge aux organes sociaux,
5. Résolution à prendre conformément à l'article 100 de la loi fondamentale sur les sociétés commerciales.

Luxembourg, le 28 août 2007.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007096067/535/17.

Sodevim, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 34.425.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à une

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra lundi, le 24 septembre 2007 à 14.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du conseil d'administration et rapport du commissaire.
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2007.
3. Affectation des résultats au 30 juin 2007.
4. Décharge aux administrateurs et au commissaire quant à l'exercice sous revue.
5. Décision sur la dissolution de la société conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
6. Démission de la société anonyme MONTEREY SERVICES S.A. de son mandat d'administrateur et décharge.
7. Démission de la société anonyme EURO MANAGEMENT SERVICES S.A. de son mandat d'administrateur et décharge.
8. Démission de la société à responsabilité limitée UNIVERSAL MANAGEMENT SERVICES S.à r.l. de son mandat d'administrateur et décharge.
9. Nomination de Monsieur Cornelius Martin Bechtel, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.

10. Nomination de Monsieur Gérard Birchen, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), le 13 décembre 1961, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.
11. Nomination de Monsieur Jacques Claeys, administrateur de sociétés, né à Namur (Belgique), le 29 septembre 1952, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.
12. Reconduction de la société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2008.
13. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007096704/29/34.

Artemis International Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-5826 Hesperange, 33, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg B 121.006.

Notice is hereby given that the

ANNUAL GENERAL MEETING

of shareholders of ARTEMIS INTERNATIONAL SICAV will be held at 33, rue de Gasperich, L-5826 Hesperange, Luxembourg on 19 September 2007 at 11.00 a.m. with the following agenda:

Agenda:

1. Approval of the reports of the Board of Directors and of the Auditor for the accounting period ended May 31, 2007.
2. Approval of the Annual Accounts for the accounting period ended May 31, 2007.
3. Allocation of the Results.
4. Discharge to the Directors in respect of the execution of their mandates for the accounting period ended May 31, 2007.
5. Composition of the Board of Directors
6. Election of the Auditor.
7. Any other business.

The resolutions submitted to the Meeting do not require any quorum. They are adopted by the simple majority of the shares present or represented at the Meeting.

If you are unable to attend the meeting in person, a proxy form giving authorisation to another named individual can be obtained from BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, 33, rue de Gasperich, Howald-Hesperange, L-2085 Luxembourg. The proxy should be returned to the same address for the attention of Mr Terry Farrelly and can be faxed on fax number 00352 2696 9730.

Luxembourg, 24 August 2007.

For and on behalf of the Board of Directors.

Référence de publication: 2007090078/755/28.

AlphaStar, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement des AlphaStar sowie die Sonderreglements der Teilfonds AlphaStar Euro 25^{SI} und AlphaStar Euro Power 25^{SI}, in Kraft getreten jeweils am 26. Juli 2007, wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg-Stadt hinterlegt.

Hinweis zur Bekanntmachung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 26. Juli 2007.

HVB STRUCTURED INVEST S.A.
S. Lieser / S. Mayers

Référence de publication: 2007096086/755/14.

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2007, réf. LSO-CH04979. - Reçu 64 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070110551) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 août 2007.

Sifin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 73.576.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le *14 septembre 2007* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire,
2. Approbation des comptes annuels et affectation du résultat aux 31 décembre 2004, 31 décembre 2005 et 31 décembre 2006,
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire,
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales,
5. Nominations statutaires,
6. Divers.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007092122/795/19.

Fortuna Select Fund, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 88.201.

Les actionnaires sont invités à assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *14 septembre 2007* à 14.30 heures, au siège social de la société, 69, route d'Esch, Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'entreprises,
2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 30 avril 2007,
3. Affectation des résultats,
4. Décharge aux Administrateurs pour l'exercice clôturé au 30 avril 2007,
5. Nominations statutaires,
6. Rémunération Dirigeants,
7. Divers.

Aucun quorum n'est requis pour les points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire et les décisions seront adoptées, si elles sont approuvées par la majorité des actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007092121/584/22.

Rocky Mountains Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 16.204.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le lundi *17 septembre 2007* à 11.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2007 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,

- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

Le Conseil d'Administration.

Référence de publication: 2007091601/755/18.

AD Fund, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement, in Kraft getreten am 2. August 2007, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 24. August 2007.

ALCEDA FUND MANAGEMENT S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2007096081/8040/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2007, réf. LSO-CH07751. - Reçu 123 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070113625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2007.

TriGlobal, Fonds Commun de Placement.

Die Änderung des § 19 des Verwaltungsreglements 08/2007 des Fonds TriGlobal mit Wirkung vom 8. August 2007 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 27. August 2007.

FRANKFURT-TRUST INVEST LUXEMBURG AG

Anell / Tiburzi

Référence de publication: 2007096082/2393/13.

Enregistré à Luxembourg, le 29 août 2007, réf. LSO-CH08976. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070117063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 août 2007.

Agroindustriel International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 68.747.

En date du 6 septembre 2006, le Conseil d'Administration a pris les résolutions suivantes:

- d'acter la démission de Monsieur Sandro Capuzzo, Administrateur, demeurant au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg,

- de coopter Mademoiselle Corinne Bitterlich, Administrateur en remplacement de Monsieur Sandro Capuzzo, Administrateur démissionnaire

Elle terminera le mandat de son prédécesseur, mandat venant à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2008.

Mademoiselle Corinne Bitterlich réside professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

Luxemburg, le 6 juillet 2007.

Certifié sincère et conforme

Pour AGROINDUSTRIEL INTERNATIONAL S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

Référence de publication: 2007090234/795/23.

Enregistré à Luxembourg, le 17 juillet 2007, réf. LSO-CG06372. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100400) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Sovereign Fund, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement, in Kraft getreten am 2. August 2007, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 24. August 2007.

ALCEDA FUND MANAGEMENT S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2007096083/8040/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2007, réf. LSO-CH07745. - Reçu 123 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070113626) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2007.

Werdohl Fund, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement, in Kraft getreten am 2. August 2007, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 24. August 2007.

ALCEDA FUND MANAGEMENT S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2007096084/8040/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2007, réf. LSO-CH07747. - Reçu 123 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070113629) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2007.

HHE Fund, Fonds Commun de Placement.

Das Verwaltungsreglement, in Kraft getreten am 2. August 2007, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 24. August 2007.

ALCEDA FUND MANAGEMENT S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2007096085/8040/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 août 2007, réf. LSO-CH07749. - Reçu 123 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070113631) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2007.

Julius Textile Investment S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 25.000,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 118.860.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique en date du 27 juin 2007

L'associé unique a accepté la démission avec effet au 27 juin 2007 de M. Christophe Cahuzac et a nommé en remplacement, avec effet au 27 juin 2007 et pour une durée indéterminée, M. Russell Perchard, résidant professionnellement au 6, rue Philippe II, L-2340 Luxembourg, né le 16 janvier 1978 à St. Helier, Jersey (Iles Anglo-Normandes).

Le conseil de gérance de la société se compose dorénavant comme suit:

M. Russell Perchard, M. Mathias Hink, M. Ion Florescu et M. Pascal Leclerc.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007090109/1649/20.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2007, réf. LSO-CG02033. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Navalines S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place Dargent.

R.C.S. Luxembourg B 106.338.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2007.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signature

Référence de publication: 2007089928/592/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG10195. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100396) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Nexcom International S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 71.436.

Le bilan au 31 décembre 2006 et les annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007089914/317/12.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08647. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Consortium Financier Africain, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 22.102.

Société anonyme holding constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 12 octobre 1984, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N ° 321 du 28 novembre 1984. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire, en date du 2 avril 1985, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N ° 184 du 26 juin 1985, et en date du 6 septembre 1996, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 604 du 22 novembre 1996. Le capital social a été converti en euros dans le cadre des dispositions de la loi du 10 décembre 1998, suivant assemblée générale du 20 décembre 2001, extrait publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 802 du 28 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

CONSORTIUM FINANCIER AFRICAINE, Société anonyme holding

Signature

Référence de publication: 2007090118/546/21.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10664. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Group-IPS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 104.859.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

GROUP-IPS S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007089909/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10375. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100451) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Astonia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 97.330.

Le bilan au 31 décembre 2006 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007089963/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10325. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

LL IDDF IV Holding Company, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.
R.C.S. Luxembourg B 84.083.

In the year two thousand and seven, on the twentieth of June.

Before Us, M^e Jean Seckler, notary residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

The company LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A., with registered office at L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch,

here represented by M^e Sabine Hinz, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary will remain attached to the present deed to be filed in the same time with the registration authorities.

Such appearing party has requested the notary to declare

- that LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A., prenamed, is the sole partner of the «limited liability company» (société à responsabilité limitée) existing under the name of LL IDDF IV HOLDING COMPANY, S.à r.l., (the «Company»), with registered office in L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, inscribed in the Trade and Companies' Register of Luxembourg, section B, under the number 84.083.

- that the Company has been incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary dated October 3, 2001, published in the Mémorial C number 973 of November 7, 2001, as modified pursuant to a deed of the undersigned notary on 15 July 2004, published in the Mémorial C number 1047 of October 19, 2004.

- that the Company's capital is set at twenty-two thousand one hundred and twenty US Dollars (22,120.- USD) represented by one hundred and fifty eight (158) shares of one hundred and forty US Dollars (140.- USD) each, all entirely subscribed and fully paid up.

- that the appearing party, represented as stated beforehand, has taken the following resolutions in accordance with the agenda of the meeting:

First resolution

The sole partner decides that a further paragraph is added to article 6 of the Articles of Association of the Company as follows:

«The company may issue fractions of shares. These need to be fully paid up on issue. Such fractions shall carry no entitlement to vote but shall entitle the holder to participate in any distributions of the company on a pro rata basis.»

Second resolution

The sole partner decides to increase the corporate capital of the Company by eight hundred seventy-two thousand six hundred forty-four US Dollars (872,644.- USD), to bring it from its present amount of twenty-two thousand one hundred and twenty US Dollars (22,120.- USD) to eight hundred ninety-four thousand seven hundred sixty-four US Dollars (894,764.- USD), by the creation and the issue of six thousand two hundred thirty-three point one seven one four two eight (6,233.171428) shares of one hundred and forty US Dollars (140.- USD) each.

All the six thousand two hundred thirty-three point one seven one four two eight (6,233.171428) new shares will participate in the profits of the Company as of today's date.

Subscription and Payment

All the six thousand two hundred thirty-three point one seven one four two eight (6,233.171428) new shares are entirely subscribed by the existing shareholder LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A., prenamed, represented as aforesaid.

The new shares have been fully paid up by payment in cash effected by LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A., so that the amount of eight hundred seventy-two thousand six hundred forty-four US Dollars (872,644.- USD) is at the disposal of the Company, as has been proven to the notary who expressly acknowledges it.

Third resolution

As a consequence, the sole partner decides to amend Article 6 of the Articles of Incorporation, which shall read henceforth as follows:

« **Art. 6.** The company's corporate capital is set at eight hundred ninety-four thousand seven hundred sixty-four US Dollars (894,764.- USD), represented by six thousand three hundred ninety-one point one seven one four two eight (6391.171428) shares of one hundred and forty US Dollars (140.- USD) each.

The company may issue fractions of shares. These need to be fully paid up on issue. Such fractions shall carry no entitlement to vote but shall entitle the holder to participate in any distributions of the company on a pro rata basis.»

Costs

The expenses, costs, remuneration and charges in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated approximately at eight thousand seven hundred Euros.

For the purposes of the registration the amount of the capital increase is valued at 651,032.53 EUR.

Statement

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the mandatory, known to the notary by its surname, Christian name, civil status and residence, the mandatory signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A., avec siège social à L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch,

ici représentée par Maître Sabine Hinz, avocate, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire d'acter comme suit:

- que LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A., prédésignée, est l'associée unique de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de LL IDDF IV HOLDING COMPANY, S.à r.l., (la «Société»), avec siège social à L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 84.083.

- que la Société a été constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 3 octobre 2001, publié au Mémorial C numéro 973 du 7 novembre 2001 et que les statuts ont été modifiés suivant l'acte reçu par le notaire instrumentant en date du 15 juillet 2004 publié au Mémorial C numéro 1047 du 19 octobre 2004.

- que le capital social de la Société est fixé à vingt-deux mille cent vingt dollars US (22.120,- USD) représenté par cent cinquante-huit (158) parts sociales de cent quarante dollars US (140,- USD) chacune, toutes entièrement souscrites et intégralement libérées.

- que la comparante représentée comme précisé ci-avant, a pris les résolutions suivantes relatives à l'agenda de la réunion:

Première résolution

L'associé unique décide qu'un deuxième alinéa est à ajouter à l'article 6 des statuts de la Société comme suit:

«La Société pourra émettre des fractions d'Actions. Ces dernières devront être intégralement libérées lors de l'émission. Ces fractions n'accorderont aucun droit de vote mais donneront le droit au porteur de participer à toute répartition de la Société sur base de prorata.»

Deuxième résolution

L'associée unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de huit cent soixante-douze mille six cent quarante-quatre dollars US (872.644,- USD) pour le porter de son montant actuel de vingt-deux mille cent vingt dollars US (22.120,- USD) à huit cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent soixante-quatre US Dollars (894.764,- USD), par la création et l'émission de six mille deux cent trente-trois virgule un sept un quatre deux huit (6.233,171428) parts sociales de cent quarante dollars US (140,- USD) chacune.

Toutes les six mille deux cent trente-trois virgule un sept un quatre deux huit (6.233,171428) nouvelles parts sociales participeront aux bénéfices de la Société à partir de la date d'aujourd'hui.

Souscription et Paiement

Toutes les six mille deux cent trente-trois virgule un sept un quatre deux huit (6.233,171428) nouvelles parts sociales ont été entièrement souscrites par l'associé unique LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A., préqualifiée, représentée comme précisé ci-avant.

Ces nouvelles parts sociales ont été intégralement libérées par un apport en espèces effectué par LEND LEASE INTERNATIONAL DISTRESSED DEBT FUND, S.C.A., de sorte que le montant de huit cent soixante-douze mille six cent quarante-quatre dollars US (872.644,- USD) est à la disposition de la Société, tel qu'il est prouvé au notaire qui le constate expressément.

Troisième résolution

En conséquence, l'Article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à huit cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent soixante-quatre dollars US (894.764,- USD), représenté par six mille trois cent quatre-vingt-onze virgule un sept un quatre deux huit (6.391,171428) parts de cent quarante (140,- USD) chacune.

La Société pourra émettre des fractions d'Actions. Ces dernières devront être intégralement libérées lors de l'émission. Ces fractions n'accorderont aucun droit de vote mais donneront le droit au porteur de participer à toute répartition de la Société sur base de prorata.»

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges de toutes espèces qui incombent à la Société pour le présent acte, sont évalués à approximativement huit mille sept cents euros.

Pour les besoins de l'enregistrement, l'augmentation de capital social et évalué à 651.032,53 EUR.

Constatation

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: S. Hinz, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 3 juillet 2007. Relation GRE/2007/2841. — Reçu 6.510,33 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 26 juillet 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007089940/231/136.

(070100215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Nice Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 86.628.

Constitué par-devant M^e Gérard Lecuit, notaire alors de résidence à Hesperange, maintenant à Luxembourg, en date du 7 mars 2002, acte publié au Mémorial C n^o 958 du 24 juin 2002.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour NICE FINANCE S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007089900/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG10091. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100446) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**Coriolus Properties Sàrl, Société à responsabilité limitée,
(anc. Coriolus Properties S.A.).**

Siège social: L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe.

R.C.S. Luxembourg B 109.845.

In the year two thousand and seven, on the twentieth day of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, at 4.00 p.m.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the shareholders of CORIOLUS PROPERTIES S.A., a public limited liability company (société anonyme), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 109.845 (the Company), incorporated pursuant to a deed of Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, Grand Duchy of Luxembourg, on June 30, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N^o - 1376 of December 13, 2005. The articles of incorporation of the Company (the Articles) have been amended several times and for the last time pursuant to a deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg, on April 30, 2007, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

The Meeting is chaired by Mr Régis Galiotto, jurist, residing in Luxembourg.

The Chairman appoints as Secretary and the Meeting elects as Scrutineer Mr Richard Desgropes, avocat, residing in Luxembourg, (the Chairman, the Secretary and the Scrutineer constituting the Bureau of the Meeting).

The Bureau having thus been formed, the Chairman declares and requests the undersigned notary to record the following:

I.- The shareholders represented at the Meeting and the number of shares they hold is indicated on an attendance list signed by the proxyholder of the shareholders represented, the members of the Bureau and the undersigned notary; the said attendance list as well as the proxies from the shareholders represented at the present Meeting will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

II.- The entire share capital of the Company is represented at the Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the issues of the agenda, without prior convening notices.

III.- The agenda of the present Meeting is the following:

1. Waiver of the convening notices;

2. Change of the Company's legal form from a public limited liability company (société anonyme) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée);

3. Amendment of article 1 of the Articles which shall henceforth read as follows:

« **Art. 1. Name.** The company is incorporated as a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name CORIOLUS PROPERTIES Sàrl (the Company). The Company is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).»

4. Amendment of article 3 of the Articles which shall read as follows:

« **Art. 3. Object.**

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debtor equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.»

5. Increase of the share capital of the Company by an amount of EUR 5,110,474 (five million one hundred ten thousand four hundred seventy-four euro) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand euro) represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 62 (sixty-two euro) each, to EUR 5,141,474 (five million one hundred forty-one thousand four hundred seventy-four euro), by the issuance of 82,427 (eighty-two thousand four hundred twenty-seven) new shares having a nominal value of EUR 62 (sixty-two euro) each, having the same rights as the existing shares;

6. Subscription to and payment of the share capital increase specified in item 5. above, it being understood that an amount of EUR 60,773 (sixty thousand seven hundred seventy-three euro) shall be allocated to the share premium reserve of the Company;

7. Reduction of the share capital of the Company by an amount of EUR 29,140 (twenty-nine thousand one hundred forty euro) in order to bring the share capital of the Company from EUR 5,141,474 (five million one hundred forty-one thousand four hundred seventy-four euro) represented by 82,927 (eighty-two thousand nine hundred twenty-seven) shares of the Company having a nominal value of EUR 62 (sixty-two euro) each, to EUR 5,112,334 (five million one hundred twelve thousand three hundred thirty-four euro) by way of the cancellation of 470 (four hundred seventy) shares held by the Company in its share capital subsequent to the contribution by PENGANA CREDO PROPERTY (LUXEMBOURG) Sàrl of all its assets and liabilities;

8. Subsequent amendment of article 5 of the Articles in order to reflect the increase and decrease of the share capital adopted under items 5. and 7. above;

9. Amendment of article 20 of the Articles, so that the financial year of the Company shall close on June 30 of each year and as a result the current financial year of the Company, having started on April 1, 2007, shall be closed on June 30, 2007;

10. Am

24. of the Articles; subsequent restatement and renumbering of the Articles in their entirety and, to the extent necessary, insertion or change of headings in the Articles;

11. Amendment of the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes with power and authority to any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any employee of WOOD, APPLETON, OLIVER & Co S.A. to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares and the cancelled shares in the register of shareholders of the Company;

12. Confirmation of the appointment of Mr Philippe Vanderhoven, Ms Géraldine Schmit and Ms Marjoleine Van Oort as managers of the Company, for an unlimited period of time;

13. Miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the Meeting, duly represented, unanimously resolves on the following:

First resolution

The entirety of the corporate share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notices, the shareholders represented considering themselves as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The Meeting resolves to change the form of the Company from that of a public limited liability company (société anonyme) into a private limited liability company (société à responsabilité limitée), such resolution to become effective immediately after the passing of the following resolutions hereafter.

Third resolution

The Meeting resolves to amend article 1 of the Articles which shall henceforth read as follows:

« **Art. 1. Name.** The company is incorporated as a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name CORIOLUS PROPERTIES Sàrl (the Company). The Company is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).»

Fourth resolution

The Meeting resolves to amend article 3 of the Articles which shall henceforth read as follows:

« **Art. 3. Object.**

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debtor equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.»

Fifth resolution

The Meeting resolves to increase and it hereby increases the share capital of the Company by an amount of EUR 5,110,474 (five million one hundred ten thousand four hundred seventy-four euro) in order to bring the share capital of the Company from its present amount of EUR 31,000 (thirty-one thousand euro) represented by 500 (five hundred) shares having a nominal value of EUR 62 (sixty-two euro) each, to EUR 5,141,474 (five million one hundred forty-one thousand four hundred seventy-four euro), by the issuance of 82,427 (eighty-two thousand four hundred twenty-seven) new shares having a nominal value of EUR 62 (sixty-two euro) each, having the same rights as the existing shares.

Sixth resolution

The Meeting resolves to accept and record the following subscription to and full payment of the share capital increase as follows:

Subscription and Payment

PENGANA CREDO PROPERTY (LUXEMBOURG) PARTNERSHIP, S.e.c.s., a corporate partnership (société en commandite simple), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 123.185 (PENGANA Secs), represented by Mr Richard Desgroppe, Avocat, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 20, 2007, declares that it subscribes to 4,917 (four thousand nine hundred seventeen) new shares having a nominal value of EUR 62 (sixty-two euro) each, having the same rights as the existing shares, in the Company and it fully pays up such shares by a contribution in cash in an aggregate amount of EUR 310,275 (three hundred ten thousand two hundred seventy-five euro) which is evidenced to the notary by a certificate of blockage and shall be allocated as follows:

(i) an amount of EUR 304,854 (three hundred four thousand eight hundred fifty-four euro) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, and

(ii) an amount of EUR 5,421 (five thousand four hundred twenty-one euro) is to be allocated to the premium reserve of the Company.

The amount of EUR 310,275 (three hundred ten thousand two hundred seventy-five euro) is forthwith at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

PENGANA CREDO PROPERTY (LUXEMBOURG) S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 125.676 (PENGANA), represented by Mr Richard Desgropes, Avocat, with professional address in Luxembourg, by virtue of a proxy given on June 20, 2007, declares to subscribe to 77,510 (seventy-seven thousand five hundred ten) new shares having a nominal value of EUR 62 (sixty-two euro) each, having the same rights as the existing shares, in the Company and to fully pay up such shares by a contribution in kind consisting of all its assets and liabilities, except for those assets contributed to RIVER PROPERTIES S.A. (to be renamed RIVER PROPERTIES Sàrl), a public limited liability company (société anonyme), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 108.143 (River), MARTYN PROPERTIES S.A. (to be renamed MARTYN PROPERTIES Sàrl), a public limited liability company (société anonyme), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 109.858 (MARTYN), PENGANA Secs, CRYSTAL CAR PROPERTIES, Sàrl, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 114.613 (CRYSTAL), ROSSINI PROPERTIES Sàrl, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 119.750 (ROSSINI PROPERTIES) and ROSSINI REAL ESTATE Sàrl, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), organised under the laws of Luxembourg, with registered office at 121, avenue de la Faiencerie, L-1511 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 119.749 (ROSSINI REAL ESTATE) (the PENGANA Assets).

Such contribution in kind of the PENGANA Assets to the Company is made simultaneously with the contribution by PENGANA of assets and liabilities to RIVER, MARTYN, PENGANA Secs, CRYSTAL, ROSSINI PROPERTIES and ROSSINI REAL ESTATE, in exchange for an issue of new shares of RIVER, MARTYN, PENGANA Secs, CRYSTAL, ROSSINI PROPERTIES and ROSSINI REAL ESTATE at the occasion of an extraordinary general meeting of the shareholders of RIVER, MARTYN, PENGANA Secs, CRYSTAL, ROSSINI PROPERTIES and ROSSINI REAL ESTATE respectively, it being understood that the contributions made by PENGANA to the Company and to RIVER, MARTYN, PENGANA Secs, CRYSTAL, ROSSINI PROPERTIES and ROSSINI REAL ESTATE constitute simultaneous contributions of all the assets and liabilities of PENGANA.

For the avoidance of any doubt, the contribution in cash by PENGANA Secs to the Company referred to above is made simultaneously with the contribution by PENGANA to the Company of the PENGANA Assets.

The extraordinary general meetings of the shareholders of RIVER, MARTYN, PENGANA Secs, CRYSTAL, ROSSINI PROPERTIES and ROSSINI REAL ESTATE are deemed to be held simultaneously to the present Meeting before the undersigned notary.

The contribution in kind of the PENGANA Assets to the Company, in an aggregate amount of EUR 4,860,972 (four million eight hundred sixty thousand nine hundred seventy-two euro) is to be allocated as follows:

(i) an amount of EUR 4,805,620 (four million eight hundred five thousand six hundred twenty euro) is to be allocated to the nominal share capital account of the Company, and

(ii) an amount of EUR 55,352 (fifty-five thousand three hundred fifty-two euro) is to be allocated to the premium reserve of the Company.

The valuation of the contribution in kind of the PENGANA Assets to the Company is evidenced by, inter alia, a balance sheet of PENGANA dated June 20, 2007 and signed for approval by the management of PENGANA, which shows that the net asset value of assets and liabilities contributed to the Company is worth at least EUR 4,860,972 (four million eight hundred sixty thousand nine hundred seventy-two euro).

It results furthermore from a certificate dated June 20, 2007, issued by the management of PENGANA that:

«1. the assets and liabilities (the Assets and Liabilities) contributed by PENGANA to the Company are shown on the attached balance sheet as per June 20, 2007;

2. based on generally accepted accountancy principles the net worth of the Assets and Liabilities contributed to the Company per the attached balance sheet is valued at least EUR 4,860,972 (four million eight hundred sixty thousand nine hundred seventy-two euro) and since the balance sheet date no material changes have occurred which would have depreciated the contribution made to the Company;

3. the Assets and Liabilities contributed to the Company are freely transferable by PENGANA and they are not subject to any restrictions or encumbered with any pledge or lien limiting their transferability or reducing their value;

4. all formalities to transfer the legal ownership of the Assets and Liabilities contributed to the Company have been or will be accomplished by the management of PENGANA.»

A copy of the above documents, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be registered with it.

Seventh resolution

The Meeting resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of EUR 29,140 (twenty nine thousand one hundred forty euro) in order to bring the share capital of the Company from EUR 5,141,474 (five million one hundred forty-one thousand four hundred seventy-four euro) represented by 82,927 (eighty-two thousand nine hundred twenty-seven) shares of the Company having a nominal value of EUR 62 (sixty-two euro) each, to EUR 5,112,334 (five million one hundred twelve thousand three hundred thirty-four euro) by way of the cancellation of 470 (four hundred seventy) shares held by the Company in its share capital subsequent to the contribution of the PENGANA Assets.

The Meeting resolves to record that the shareholding in the Company is, further to the increase and decrease in capital, as follows:

	Shares
- PENGANA Credo Property (Luxembourg) Sàrl	77,510
- PENGANA Credo Property (Luxembourg) Partnership, S.e.c.s.	4,947
Total:	82,457

Eighth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions, the Meeting resolves to amend article 5 of the Articles in respect of the Company's share capital in order to reflect the above changes and resolves that such article shall have the wording as per article 5.1. of the tenth resolution below.

Ninth resolution

The Meeting resolves (i) to set the date of the closing of the Company's financial year on June 30 of each year and as a result to close the current financial year of the Company, having started on April 1, 2007, on June 30, 2007 and (ii) to amend article 20 of the Articles accordingly.

The Meeting further resolves that the article of the Articles in respect of the Company's financial year shall have the wording as per article 14.1. of the tenth resolution below.

Tenth resolution

In addition to the above amendments and as a consequence of the above resolutions, the Meeting resolves to amend articles 1., 2., 3., 4., 5., 6., 7., 8., 9., 10., 11., 12., 13., 14., 15., 16., 17., 18., 19., 20., 21., 22., 23. and 24. of the Articles, restate and renumber the Articles in their entirety and, to the extent necessary, insert or change any headings in the Articles, which will read henceforth, as follows:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. The company is incorporated as a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name CORIOLUS PROPERTIES Sàrl (the Company). The Company is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, in particular the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of association (the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the sole manager or the board of managers. The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the sole manager or the board of managers. Where the sole manager or the board of managers determine that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and issues of debtor equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company shall not carry out any regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect itself against credit risk, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which directly or indirectly favour or relate to its corporate object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2. The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the sole shareholder or with the consent of half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the share capital. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's share capital is set at EUR 5,112,334 (five million one hundred twelve thousand three hundred thirty-four euro), represented by 82,457 (eighty-two thousand four hundred fifty-seven) shares in registered form having a par value of EUR 62 (sixty-two euro), all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. The Company's shares are indivisible and the Company recognises only one owner per share.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters (3/4) of the share capital.

The transfer of shares by reason of death to third parties must be approved by the shareholders representing three quarters of the rights owned by the survivors.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.4. A register of shareholders will be kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.5. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders, which sets the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time (with or without cause) by a resolution of the sole shareholder or the general meeting of shareholders.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the sole manager or the board of managers, who shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the sole manager or the board of managers.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as required to ensure that the corporate interest is met or upon request of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall have been set forth in the notice of the meeting.

9.3. No notice is required if all members of the board of managers are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices shall not be required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the board of managers.

9.4. A manager may grant a power of attorney to another manager in order to represent him at any meeting of the board of managers.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if the majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the board of managers shall be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting and if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution.

Art. 10. Representation.

10.1 Where the Company is managed by a board of managers, the Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signatures of any two managers.

10.2 Where the Company has a sole manager, the Company shall be bound towards third parties by the signature of the latter.

10.3 The Company shall also be bound towards third parties by the joint or single signature of any persons to whom special powers have been delegated.

Art. 11. Liability of the managers.

11.1 The managers shall not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment complies with the Articles and the Law.

IV. General meetings of shareholders**Art. 12. Powers and voting rights.**

12.1. The sole shareholder shall exercise all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the sole shareholder shall be recorded in minutes or drawn up in writing.

12.2. If the Company has not more than twenty-five (25) shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolutions. The shareholders shall be consulted in writing in accordance with article 13.2 of the Articles and shall cast their vote by signing the circular resolutions. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies thereof.

12.3. In all other cases, resolutions of the shareholders shall be adopted at general meetings of shareholders.

12.4. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share entitles to one vote.

Art. 13. Notices, quorum, majority and voting procedures.

13.1. The shareholders may be convened or consulted by any manager. The sole manager, the board of managers or, failing which, the statutory auditor(s), must convene or consult the shareholders following a request from shareholders representing more than half of the share capital.

13.2. Written notice of any general meeting of shareholders shall be given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which shall have been set forth in the notice of the meeting.

13.3. General meetings of shareholders shall be held at such place and time specified in the notices.

13.4. If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the general meeting of shareholders may be held without prior notice.

13.5. A shareholder may grant a written power of attorney to another person (who need not be a shareholder) in order to represent him at any general meeting of shareholders.

13.6. Resolutions of the general meeting of shareholders shall be passed by shareholders owning more than half of the share capital. If this majority is not reached at the first meeting or first written consultation, the shareholders shall be

convened or consulted a second time by registered letter, and resolutions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

13.7. The Articles may only be amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three quarters of the share capital.

13.8. Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's participation in the Company shall require the unanimous consent of the shareholders.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Financial year and annual general meeting of shareholders.

14.1. The financial year of the Company shall begin on July 1 of each year and end on June 30 of the following year.

14.2. Each year, the sole manager or the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the inventory, the balance sheet and the report of the statutory auditor(s), if any, at the registered office. If there are more than twenty-five (25) shareholders, the inventory, balance sheet and report of the statutory auditor(s) may only be inspected by the shareholders during the fifteen (15) days preceding the annual general meeting convened to approve these documents.

14.4. If there are not more than twenty-five (25) shareholders, the annual general meeting shall be held at the place and time specified in the convening notice. The balance sheet and profit and loss accounts shall be approved by circular resolution or at the annual general meeting within six (6) months from the closing of the financial year.

Art. 15. Statutory auditor / Réviseur d'entreprises.

15.1. If there are more than twenty-five (25) shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors (commissaires).

15.2. The operations of the Company shall be supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

15.3. The general meeting of shareholders shall appoint the statutory auditor(s)/réviseurs d'entreprises and will determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six years. Statutory auditor(s)/réviseurs d'entreprises may be re-elected.

Art. 16. Allocation of Profits.

16.1 From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by Law. This allocation shall cease to be required when the legal reserve has reached an amount equal to ten per cent (10%) of the corporate capital.

16.2 The general meeting of shareholders shall determine how the balance of the annual net profits shall be disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

16.3 Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the sole manager or by the board of managers;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves

(including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the sole shareholder or by the general meeting of shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 The Company may be dissolved at any time by a resolution of the general meeting of shareholders adopted by half of the shareholders holding three quarters (3/4) of the share capital. The general meeting of shareholders shall appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and will determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the general meeting of shareholders or by law, the liquidator(s) shall have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

17.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities shall be distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

VII. General provisions

18.1. Notices and communications are made or waived and circular resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or by any other generally accepted means of electronic communication.

18.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with board of managers' meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the board of managers.

18.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided that signatures in electronic form fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures.

18.4. All matters not expressly governed by the Articles shall be determined in accordance with the Law and, subject to any non waivable provisions of the Law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

Eleventh resolution

The Meeting resolves to amend the register of shareholders of the Company in order to reflect the above changes and empowers and authorizes any lawyer or employee of LOYENS WINANDY and any employee of WOOD, APPLETON, OLIVER & Co S.A. to proceed on behalf of the Company with the registration of the newly issued shares and the cancelled shares in the register of shareholders of the Company.

Twelfth resolution

The Meeting resolves to confirm the appointment as of the date hereof of the following managers for an unlimited period of time: Mr Philippe Vanderhoven, private employee, residing professionally in L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, born at Rocourt, on July 2nd, 1971, Ms Géraldine Schmit, private employee, residing professionally in L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, born at Messancy, on November 12th, 1969 and Ms Marjoleine Van Oort, private employee, residing professionally in L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, born at Groningen, on February 28th, 1967 constituting therefore the board of managers of the Company.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately 9,000.- Euros.

Capital Duty Exemption

Insofar as the contribution in kind consists of all the assets and liabilities of a company incorporated in the European Union (i.e. the Grand Duchy of Luxembourg) to another company incorporated in the European Union (i.e. the Grand Duchy of Luxembourg) and transferring simultaneously its remaining assets and liabilities to other companies incorporated in the European Union (i.e. the Grand Duchy of Luxembourg), the Company refers to article 4-1 of the law dated 29 December 1971, as amended, which provides for capital duty exemption.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingtième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, à 16.00 heures.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) des actionnaires de CORIOLUS PROPERTIES S.A., une société anonyme organisée selon les lois du Luxembourg, avec siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.845 (ci-après, la Société), constituée suivant un acte de Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N^o - 1376 du 13 décembre 2005 (la Société). Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 30 avril 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

L'Assemblée est présidée par Régis Galiotto, juriste, de résidence à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire et l'assemblée désigne comme scrutateur Maître Richard Desgropes, avocat, de résidence à Luxembourg (le Président, le Secrétaire et le Scrutateur sont désignés ensemble comme le Bureau de l'Assemblée).

Le Bureau étant ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I- Les actionnaires représentés à l'Assemblée ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence signée par le mandataire des actionnaires représentés, les membres du Bureau et le notaire instrumentant;

ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- L'intégralité du capital de la Société est représentée à l'Assemblée, de sorte que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

III.- L'ordre du jour de la présente Assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux convocations;
2. Changement de la forme juridique de la Société de société anonyme en société à responsabilité limitée;
3. Modification de l'article 1^{er} des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er}. Dénomination.** La société est constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination CORIOLUS PROPERTIES Sàrl (La Société). La Société est régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg. La Société est régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).»

4. Modification de l'article 3 des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toutes sociétés ou entreprises. Elle pourra investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billet à ordre et d'autres titres représentatifs d'emprunts et de participation. La Société pourra prêter des fonds, incluant, sans limitation, ceux résultant des emprunts et des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés. La Société pourra également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes. En tout état de cause, la Société ne devra pas effectuer une activité réglementée du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes les techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leurs gestions efficace, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions commerciales, financières ou industrielles concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.»

5. Augmentation du capital social de la Société d'un montant de EUR 5.110.474 (cinq millions cent dix mille quatre cent soixante-quatorze euros) de sorte de porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 62 (soixante-deux euros) chacune, à EUR 5.141.474 (cinq millions cent quarante et un mille quatre cent soixante-quatorze euros), par l'émission de 82.427 (quatre-vingt-deux mille quatre cent vingt-sept) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 62 (soixante-deux euros) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales existantes;

6. Souscription à et libération de l'augmentation de capital social spécifiée au point 5 ci-dessus, étant entendu qu'un montant de EUR 60.773 (soixante mille sept cent soixante-treize euros) sera affecté à la réserve prime d'émission de la Société;

7. Réduction du capital social de la Société d'un montant de EUR 29.140 (vingt-neuf mille cent quarante euros) afin de porter le capital social de la Société de EUR 5.141.474 (cinq millions cent quarante et un mille quatre cent soixante-quatorze euros) représenté par 82.927 (quatre-vingt-deux mille neuf cent vingt-sept) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 62 (soixante-deux euros) chacune, à EUR 5.112.334 (cinq millions cent douze mille trois cent trente-quatre euros) par l'annulation de 470 (quatre cent soixante-dix) parts sociales détenues par la Société dans son capital social suite à l'apport effectué par PENGANA CREDO PROPERTY (LUXEMBOURG) Sàrl de tous ses actifs et passifs;

8. Modification subséquente de l'article 5 des Statuts afin de refléter l'augmentation et la réduction du capital social adoptées aux points 5. et 7. ci-dessus;

9. Modification de l'article 20 des Statuts, de sorte que l'exercice social de la Société se termine le 30 juin de chaque année et en conséquence l'exercice social en cours de la Société, ayant débuté le 1^{er} avril 2007, sera clôturé au 30 juin 2007;

10. Modification des articles 1^{er}., 2., 3., 4., 5., 6., 7., 8., 9., 10., 11., 12., 13., 14., 15., 16., 17., 18., 19., 20., 21., 22., 23. et 24. des Statuts, reformulation subséquente et renumérotation des Statuts dans leur intégralité et, dans la mesure nécessaire, insertion ou changement des titres dans les Statuts;

11. Modification du registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus avec pouvoir et autorité à tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY et à tout employé de WOOD, APPLETON, OLIVER & Co. S.A. pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises et des parts sociales annulées dans le registre des associés de la Société

12. Confirmation de la nomination de M. Philippe Vanderhoven, Mme Géraldine Schmit et de Mme Marjoleine Van Oort en qualité de gérants de la Société, pour une durée indéterminée;

13. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'Assemblée, l'Assemblée, dûment représentée, décide à l'unanimité ce qui suit:

Première résolution

L'intégralité du capital social étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, les actionnaires se considérant eux-mêmes comme dûment convoqués et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Seconde résolution

L'Assemblée décide de modifier la forme sociale de la Société de société anonyme en société à responsabilité limitée, cette résolution devenant effective immédiatement après l'adoption des résolutions qui suivent.

Troisième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 1^{er} des Statuts qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 1^{er} . Dénomination.** La société est constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination CORIOLUS PROPERTIES Sàrl (La Société). La Société est régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg. La Société est régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).»

Quatrième résolution

L'Assemblée décide de modifier l'article 3 des Statuts, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toutes sociétés ou entreprises. Elle pourra investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billet à ordre et d'autres titres représentatifs d'emprunts et de participation. La Société pourra prêter des fonds, incluant, sans limitation, ceux résultant des emprunts et des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés. La Société pourra également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes. En tout état de cause, la Société ne devra pas effectuer une activité réglementée du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes les techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leurs gestions efficace, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions commerciales, financières ou industrielles concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.»

Cinquième résolution

L'Assemblée décide d'augmenter et augmente par les présentes le capital social de la Société d'un montant de EUR 5.110.474 (cinq millions cent dix mille quatre cent soixante-quatorze euros) de sorte de porter le capital social de la Société de son montant actuel de EUR 31.000 (trente et un mille euros) représenté par 500 (cinq cents) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 62 (soixante-deux euros) chacune, à EUR 5.141.474 (cinq millions cent quarante et un mille quatre cent soixante-quatorze euros), par l'émission de 82.427 (quatre-vingt-deux mille quatre cent vingt-sept) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 62 (soixante-deux euros) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales existantes.

Sixième résolution

L'Assemblée décide d'accepter et d'enregistrer la souscription suivante et la libération intégrale de l'augmentation de capital comme suit:

Souscription et Libération

PENGANA CREDO PROPERTY (LUXEMBOURG) PARTNERSHIP, S.e.c.s., une société en commandite simple, constituée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 63-65, rue de Merl, L-2146 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.185 (PENGANA Secs), représentée par Richard Desgropes, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juin 2007, déclare souscrire 4.917 (quatre mille neuf cent dix-sept) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 62 (soixante-deux euros) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales existantes, dans la Société et de libérer ces parts sociales par un apport en numéraire d'un montant total de EUR 310.275 (trois cent dix mille deux cent soixante-quinze euros) documenté au notaire instrumentant par un certificat de blocage et qui sera affecté de la manière suivante:

(i) un montant de EUR 304.854 (trois cent quatre mille huit cent cinquante-quatre euros) est à affecter au compte capital social nominal de la Société; et

(ii) un montant de EUR 5.421 (cinq mille quatre cent vingt et un euros) est à affecter à la réserve prime d'émission de la Société.

Le montant de EUR 310.275 (trois cent dix mille deux cent soixante-quinze euros) est de suite à la libre disposition de la Société, preuve a été donnée au notaire instrumentant.

PENGANA CREDO PROPERTY (LUXEMBOURG) Sàrl, une société à responsabilité limitée organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 125.676 (PENGANA), représentée par Richard Desgropes, Avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 20 juin 2007, déclare souscrire 77.510 (soixante-dix-sept mille cinq cent dix) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 62 (soixante-deux euros) chacune, ayant les mêmes droits que les parts sociales existantes, dans la Société, et de libérer intégralement ces parts sociales par un apport en nature se composant de tout ses actifs et passifs, sauf les actifs apportés à RIVER PROPERTIES SA (qui sera renommée RIVER PROPERTIES Sàrl), une société anonyme organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.143 (River), MARTYN PROPERTIES S.A. (qui sera renommée MARTYN PROPERTIES Sàrl), une société anonyme organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 109.858 (MARTYN), PENGANA Secs, CRYSTAL CAR PROPERTIES Sàrl, une société à responsabilité limitée organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social 6, rue Adolphe, L-1116 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 114.613 (CRYSTAL), ROSSINI PROPERTIES Sàrl, une société à responsabilité limitée organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.750 (ROSSINI PROPERTIES) et ROSSINI REAL ESTATE Sàrl, une société à responsabilité limitée organisée selon les lois de Luxembourg, avec siège social au 121, avenue de la Faïencerie, L-1511 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.749 (ROSSINI REAL ESTATE) et (les Actifs PENGANA).

Ledit apport en nature des Actifs PENGANA à la Société est effectué simultanément avec l'apport par PENGANA des actifs et passifs à River, Martyn, PENGANA Secs, CRYSTAL, ROSSINI PROPERTIES et ROSSINI REAL ESTATE en échange de l'émission de nouvelles parts sociales de River, Martyn, PENGANA Secs, CRYSTAL, ROSSINI PROPERTIES et ROSSINI REAL ESTATE à l'occasion d'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires (associés) de RIVER, MARTYN, PENGANA Secs, CRYSTAL, ROSSINI PROPERTIES et ROSSINI REAL ESTATE respectivement, étant entendu que les apports effectués par PENGANA à la Société ainsi qu'à RIVER, MARTYN, PENGANA Secs, CRYSTAL, ROSSINI PROPERTIES et ROSSINI REAL ESTATE constituent des apports simultanés de tous les actifs et passifs de PENGANA.

Pour éviter le moindre doute, l'apport en numéraire de PENGANA Secs à la Société désigné ci-dessus est effectué en même temps que l'apport des Actifs PENGANA par PENGANA à la Société.

Les assemblées générales extraordinaires des actionnaires (associés) de RIVER, MARTYN, PENGANA Secs, CRYSTAL, ROSSINI PROPERTIES ET ROSSINI REAL ESTATE sont considérées comme tenues simultanément à la présente Assemblée devant le notaire instrumentant.

L'apport en nature des Actifs PENGANA à la Société d'un montant total de EUR 4.860.972 (quatre millions huit cent soixante mille neuf cent soixante-douze euros) sera affecté comme suit:

(i) un montant de EUR 4.805.620 (quatre millions huit cent cinq mille six cent vingt euros) sera affecté au compte capital social de la Société; et

(ii) un montant de EUR 55.352 (cinquante-cinq mille trois cent cinquante-deux euros) sera affecté à la réserve prime d'émission de la Société.

La valeur de l'apport en nature des Actifs PENGANA à la Société est documentée par, entre autres, un bilan de PENGANA daté du 20 juin 2007 et signé pour approbation par la gérance de PENGANA, qui indique que la valeur nette

des actifs et passifs apportés à la Société est d'au moins EUR 4.860.972 (quatre millions huit cent soixante mille neuf cent soixante-douze euros).

Il résulte par ailleurs d'un certificat en date du 20 juin 2007 émis par la gérance de PENGANA que:

«1. les actifs et passifs (les Actifs et Passifs) apportés par PENGANA à la Société sont indiqués sur le bilan ci joint à la date du 20 juin 2007;

2. sur base de principes comptables généralement acceptés, la valeur nette des Actifs et Passifs apportés à la Société d'après le bilan annexé est évaluée au moins à EUR 4.860.972 (quatre millions huit cent soixante mille neuf cent soixante-douze euros) et depuis la date du bilan aucune modification matérielle n'a eu lieu qui aurait déprécié l'apport effectué à la Société;

3. les Actifs et Passifs apportés à la Société sont librement cessibles par PENGANA et ne sont soumis à aucune restriction ou ne sont grevés d'aucun gage ou lien limitant leur cession ou réduisant leur valeur;

4. toutes les formalités de cession pour le transfert de la propriété juridique des Actifs et Passifs apportés à la Société ont été ou seront accomplies par la gérance de PENGANA.»

Une copie des documents mentionnés ci-dessus, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci.

Septième résolution

L'Assemblée décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de EUR 29.140 (vingt-neuf mille cent quarante euros) afin de porter le capital social de la Société de EUR 5.141.474 (cinq millions cent quarante et un mille quatre cent soixante-quatorze euros) représenté par 82.927 (quatre-vingt-deux mille neuf cent vingt-sept) parts sociales ayant une valeur nominale de EUR 62 (soixante-deux euros) chacune, à EUR 5.112.334 (cinq millions cent douze mille trois cent trente-quatre euros) par l'annulation de 470 (quatre cent soixante-dix) parts sociales détenues par la Société dans son capital social suite à l'apport des Actifs PENGANA.

L'Assemblée décide d'enregistrer l'actionnariat dans la Société, en conséquence de l'augmentation et de la réduction de capital, de la manière suivante:

	Parts sociales
- PENGANA CREDO PROPERTY (LUXEMBOURG) Sàrl	77.510
- PENGANA CREDO PROPERTY (LUXEMBOURG) PARTNERSHIP, S.e.c.s.	4.947
Total:	<u>82.457</u>

Huitième résolution

Suite aux résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier l'article 5 des Statuts relatif au capital social de la Société dans le but de refléter les modifications ci-dessus et décide que cet article aura la teneur indiquée à l'article 5.1. de la dixième résolution ci-dessous.

Neuvième résolution

L'Assemblée décide (i) de fixer la date de clôture de l'exercice social de la Société au 30 juin de chaque année et par conséquent de clôturer l'exercice social en cours de la Société, qui a débuté le 1^{er} avril 2007, le 30 juin 2007 et (ii) de modifier l'article 20 des Statuts en conséquence.

L'Assemblée décide par ailleurs que l'article des Statuts relatif à l'exercice social de la Société aura la teneur indiquée à l'article 14.1. de la dixième résolution ci-dessous.

Dixième résolution

En plus des modifications mentionnées ci-dessus et en conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée décide de modifier les articles 1^{er}., 2., 3., 4., 5., 6., 7., 8., 9., 10., 11., 12., 13., 14., 15., 16., 17., 18., 19., 20., 21., 22., 23. et 24. des Statuts, de reformuler et renuméroter entièrement et, dans la mesure nécessaire, d'insérer ou changer tous titres dans les Statuts, qui auront désormais la teneur suivante:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. La société est constituée sous la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination CORIOLUS PROPETIES Sàrl (La Société). La Société est régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg. La Société est régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg). Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique ou par le conseil de gérance. Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents déterminés à la discrétion du(des) gérant(s), et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toutes sociétés ou entreprises. Elle pourra investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billet à ordre et d'autres titres représentatifs d'emprunts et de participation. La Société pourra prêter des fonds, incluant, sans limitation, ceux résultant des emprunts et des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toutes autres sociétés. La Société pourra également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres sociétés et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres sociétés ou personnes. En tout état de cause, la Société ne devra pas effectuer une activité réglementée du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes les techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leurs gestions efficace, en ce compris les techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions commerciales, financières ou industrielles concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.

Art. 4. Durée.

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'associé unique ou avec le consentement des associés détenant les trois quarts (3/4) du capital social. La Société ne sera pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite, de la banqueroute ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital social - Parts sociales

Art. 5. Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à EUR 5.112.334 (cinq millions cent douze mille trois cent trente-quatre euros), représentée par 82.457 (quatre-vingt-deux mille quatre cent cinquante-sept) parts sociales sous forme nominative ayant une valeur nominale de EUR 62 (soixante-deux euros) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Les parts sociales de la Société sont indivisibles et la Société reconnaît seulement un seul propriétaire par part sociale.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

La cession de parts sociales par suite du décès d'un tiers doit être approuvée par les associés détenant les trois quarts (3/4) des droits restants.

Une cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec l'article 1690 du code civil.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté par chaque associé qui le désire.

6.5. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes ou que le rachat de ses propres actions résulte de la réduction du capital social de la Société.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés une résolution de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) n'a (ont) pas besoin d'être associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables à n'importe quel moment ad nutum (sans justifier d'une raison) par une décision de l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1 Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts au(x) associé(s) seront de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance, qui aura tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2 Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, par le gérant unique ou par le conseil de gérance.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation de n'importe quel gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans la convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. Aucune convocation n'est requise si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation au conseil de gérance, que ce soit avant ou après la réunion. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions se tenant à une heure et à un endroit prévus dans un calendrier préalablement adopté par résolution du conseil de gérance de la Société.

9.4. Un gérant peut donner une procuration à tout autre gérant afin de le représenter à n'importe quel conseil de gérance.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance seront consignées dans des procès verbaux signés par le président du conseil et si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront valables et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

Art. 10. Représentation.

10.1. Lorsque la société est gérée par un conseil de gérance la Société pourra être engagée vis-à-vis de tiers en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux gérants de la Société.

10.2. Lorsque la Société a un seul gérant, la Société pourra être engagée vis-à-vis des tiers par la signature de ce dernier.

10.3. La Société pourra être également engagée vis-à-vis de tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1. Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. L'associé unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique sont consignées en procès-verbaux ou rédigées par écrit.

12.2. Si le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire. Les associés seront consultés par écrit conformément à l'article 13.2 des présents Statuts et exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique.

12.3. Dans tout autre cas, les résolutions des associés sont adoptées en assemblées générales des associés.

12.4. Chaque associé a des droits de vote proportionnellement au nombre de parts détenues par celui-ci. Chaque part sociale donne droit à un vote.

Art. 13. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.

13.1. Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant de la Société. Le gérant unique, le conseil de gérance ou, le cas échéant, le(s) commissaire(s) aux comptes, doit convoquer ou consulter les associés à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

13.2. Une convocation écrite à toute assemblée des associés sera donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date fixée de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera précisée dans la convocation de ladite assemblée.

13.3. Les assemblées des associés de la Société seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

13.4. Si tous les associés de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des associés et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

13.5. Un associé peut donner une procuration à tout autre personne (qui ne doit pas nécessairement être un associé) afin de le représenter à n'importe quel conseil de gérance.

13.6. Les décisions collectives ne sont valablement prises que dans la mesure où elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si ce chiffre n'est pas atteint à la première assemblée ou première consultation écrite, les associés seront convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

13.7. Les Statuts ne pourront être modifiés qu'avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

13.8. Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation du nombre de participation des associés dans la Société exigera le consentement unanime des associés.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social et assemblée générale des associés.

14.1. L'exercice social de la Société commence le premier juillet de chaque année et se termine le trente juin de l'année suivante.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le conseil de gérance dresse le bilan et le compte de pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérant(s), auditeur(s) (s'il y en a) et des associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire, du bilan et du rapport du (des) commissaire(s) aux comptes. Le (des) commissaire(s) aux comptes pourront seulement être vérifiés par les associés durant les quinze (15) jours précédant l'assemblée générale des associés réunie pour approuver ces documents.

14.5. Si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq (25) associés, l'assemblée générale des associés se tiendra au lieu et heure indiqués dans la convocation respective de l'assemblée. Le bilan et le compte de pertes et profits devront être par résolutions circulaires ou lors de l'assemblée générale des associés dans les six (6) mois à compter de la clôture de l'exercice social.

Art. 15. Commissaire aux comptes / réviseur d'entreprise.

15.1. Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq associés, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

15.2. Les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprise, dans les cas prévus par la loi.

15.3. L'assemblée générale des associés devra nommer le(s) commissaire(s) aux comptes / réviseurs d'entreprise et déterminer leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne pourra dépasser six (6) ans. Le(s) commissaire(s) aux comptes/ réviseur d'entreprise pourront être réélus.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1. Cinq pour cent (5%) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

16.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Elle pourra allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

16.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) un état des comptes est établi par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;

(ii) cet état des comptes montre que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de payer des dividendes intérimaires est adoptée par l'associé unique ou par l'assemblée générale des associés de la Société dans les deux mois après la date a été arrêté l'état des comptes;

(iv) l'assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne soient pas menacés, tenant compte des capitaux de la société;

(v) si les dividendes intérimaires payés excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

VI. Dissolution - Liquidation

17.1. La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution de l'assemblée générale des associés avec le consentement des associés détenant les trois quarts (3/4) du capital social. L'assemblée générale des associés devra nommer un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminer leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la Loi ou la décision des associés, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

17.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux Associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chaque associé dans la Société.

VII. Dispositions générales

18.1. La réalisation ou la renonciation aux convocations et communications peuvent être faites par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou par tout autre moyen de communication électronique communément accepté.

Les résolutions circulaires sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou par tout autre moyen de communication électronique communément accepté.

18.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionnés ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du conseil de gérance peuvent également être données par un gérant conformément à ce qui a été accepté par le conseil de gérance.

18.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition que les signatures électroniques remplissent les conditions légales requises pour pouvoir être assimilées à des signatures manuscrites.

18.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il sera fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions d'ordre public de la Loi, à tout accord conclu de temps à autre entre associés.

Onzième résolution

L'Assemblée décide de modifier le registre des associés de la Société afin de refléter les modifications ci-dessus et donne pouvoir et autorité à tout avocat ou employé de LOYENS WINANDY et à tout employé de WOOD, APPLETON, OLIVER & Co. S.A. pour procéder pour le compte de la Société à l'inscription des parts sociales nouvellement émises et des parts sociales annulées dans le registre des associés de la Société.

Douzième résolution

L'Assemblée décide de confirmer la nomination des gérants suivants à compter de la date des présentes pour une durée indéterminée: M. Philippe Vanderhoven, employé privé, demeurant professionnellement à L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, né à Rocourt, le 2 juillet 1971, Mme Géraldine Schmit, employée privée, demeurant professionnellement à L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, né à Messancy, le 12 novembre 1969 et Mme Marjoleine Van Oort, employée privée, demeurant professionnellement à L-1116 Luxembourg, 6, rue Adolphe, né à Groningen, le 28 février 1967, constituant ainsi le conseil de gérance de la Société.

Estimation des frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la Société en raison du présent acte est estimé approximativement à la somme de 9.000,- euros.

Exonération du droit d'apport

Etant donné que l'apport en nature se compose de tous les actifs et passifs d'une société constituée dans l'Union Européenne (c à d. le Grand-Duché de Luxembourg) à une autre société constituée dans l'Union Européenne (c à d. le Grand-Duché de Luxembourg), et cédant simultanément le reste de son actif et passif à d'autres sociétés constituées dans l'Union Européenne (c à d. le Grand-Duché de Luxembourg), la Société se réfère à l'article 4.1 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui prévoit l'exonération du droit d'apport.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise déclare que sur la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et lecture faite aux personnes mandataires des parties comparantes, le mandataire a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: R. Galiotto, R. Desgropes, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007. Relation: LAC/2007/14535. — Reçu 3.102,75 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007090069/211/945.

(070100709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

**JER Winchester S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. JER Europe Fund III 13 S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 125.406.

In the year two thousand and seven, on the first day of March.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

There appeared:

JER EUROPE FUND III HOLDINGS S. à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg registered under number B 115.656 with the Luxembourg Trade and Companies Register,

duly represented by Mark Weeden, with professional address at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, by virtue of a power of attorney on February 28, 2007.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxy holder has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing person is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») established under the laws of Luxembourg under the name of JER EUROPE FUND III 13 S.à r.l. (the «Company»), with registered office at 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, in process of registration with the Luxembourg Trade and Companies Register, incorporated by virtue of a deed of M^e Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg, dated February 20, 2007, not yet published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations.

II. The sole shareholder resolves to change the Company's name into JER WINCHESTER S.à r.l. and to subsequently amend article 1 of the Company's bylaws with immediate effect, which will be read as follows:

« **Art. 1.** There exists among the appearing party mentioned above and all persons and entities who may become shareholders in the future a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of JER WINCHESTER S.à r.l.» (the Company).

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present shareholder meeting are estimated at approximately EUR 1,000.-.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le premier mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

A comparu:

JER EUROPE FUND III HOLDINGS S.à r.l., une société constituée et régie sous les lois du Grand-Duché du Luxembourg, ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée sous le numéro B 115.656 au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

dûment représentée par Mark Weeden, demeurant professionnellement au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée le 28 février 2007.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est le seul associé de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg et régie par les lois du Luxembourg sous la dénomination de JER EUROPE FUND III 13 S.à r.l. (la société), ayant son siège social au 25A, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en cours d'inscription au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg,

constituée suivant acte de Maître Joseph Elvinger, précité, reçu en date du 20 février 2007, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. L'associé unique décide de changer la dénomination de la Société en JER WINCHESTER S.à r.l. et de modifier en conséquence l'article 1^{er} des statuts de la Société comme suit, avec effet immédiat;

« **Art. 1^{er}** . Il existe entre le souscripteur et toutes les personnes ou entités qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination JER WINCHESTER S.à r.l.» (ci-après, la Société).

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de EUR 1.000,-.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de ladite comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: M. Weeden, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 mars 2007, LAC/2007/1203. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007090070/211/81.

(070100253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Xstrata Finance (Luxembourg) S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 104.650.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue en date du 20 juin 2007

L'assemblée a pris les résolutions suivantes:

* L'assemblée accepte la démission, avec effet au 1^{er} juillet 2007, de Mlle Marie-Catherine Brunner, avec adresse professionnelle au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg, de sa fonction de gérante B.

* L'assemblée décide de pourvoir au poste de gérant B de la société et ce avec effet au 1^{er} juillet 2007:

- M. Fabrice Kettner, avec adresse professionnelle au 8, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg.

* Le gérant a été élu pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

Pour XSTRATA FINANCE (LUXEMBOURG) S.A.R.L.

MERCURIA SERVICES

Mandataire

Signature

Référence de publication: 2007090105/1005/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09406. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Green Arrow Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 46.020.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

GREEN ARROW HOLDING S.A.

P. Longo

Administrateur

Référence de publication: 2007089895/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG10079. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100441) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Stradivari Advisors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 30, rue des Muguets.

R.C.S. Luxembourg B 106.766.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

Référence de publication: 2007089930/592/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG10200. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Optimise, Société Anonyme.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 86.335.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2007.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

Référence de publication: 2007089929/592/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG10197. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100397) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Theta Energy S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 780.000,00.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 106.789.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007090049/631/13.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08832. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100226) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Soparin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R.C.S. Luxembourg B 52.351.

Le bilan au 31 décembre 2006 et les documents y relatifs ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007089961/317/13.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10301. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100368) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Triclinium AG, Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 129.975.

STATUTEN

Im Jahre zweitausendundsieben, den zwanzigsten Juli.

Vor der unterzeichneten Notarin Blanche Moutrier, mit Amtswohnsitz in Esch-sur-Alzette.

Sind erschienen:

- 1.- Herr Patrick Rochas, Gesellschaftsverwalter, mit Berufsanschrift in L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.
- 2.- Herr Philippe Slendzak, Gesellschaftsverwalter, mit Berufsanschrift in L-2530 Luxembourg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

Diese Komparenten, handelnd wie eingangs erwähnt, ersuchen die unterzeichnete Notarin die Satzung einer Aktiengesellschaft, die er hiermit gründet, wie folgt zu beurkunden.

Benennung - Sitz - Dauer - Gesellschaftszweck

Art. 1. Hiermit wird zwischen den Zeichnern und all denen Personen, welche später Aktionäre der Gesellschaft werden, eine Gesellschaft in Form einer Aktiengesellschaft (société anonyme), unter der Bezeichnung TRICLINIUM AG gegründet.

Art. 2.

- (1) Der Sitz der Gesellschaft ist Luxemburg.
- (2) Der Verwaltungsrat hat die Befugnis durch einfachen Beschluss, Büros, Verwaltungszentren, Niederlassungen, Filialen und Tochtergesellschaften überall, wo er es nötig findet, zu eröffnen, sowohl in Luxemburg als auch im Ausland.
- (3) Der Sitz der Gesellschaft kann durch Beschluss des Verwaltungsrats an jede andere Adresse innerhalb der Gemeinde Luxemburg und durch Beschluss der Generalversammlung an jeden beliebigen Ort im Großherzogtum Luxemburg verlegt werden.
- (4) Der Verwaltungsrat hat die Befugnis, Niederlassungen, Agenturen und Büros sowohl im Großherzogtum Luxemburg als auch im Ausland zu errichten.
- (5) Sollten außergewöhnliche Ereignisse politischer, wirtschaftlicher oder sozialer Art eintreten oder bevorstehen, welche geeignet wären, die normale Geschäftsabwicklung am Gesellschaftssitz oder den reibungslosen Verkehr zwischen

diesem Sitz und dem Ausland zu beeinträchtigen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend, bis zur endgültigen Wiederherstellung normaler Verhältnisse, ins Ausland verlegt werden, und zwar unter Beibehaltung der luxemburgischen Staatszugehörigkeit.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist unbeschränkt.

Art. 4.

(1) Zweck der Gesellschaft ist der Erwerb von Beteiligungen unter welcher Form auch immer an anderen in- und ausländischen Gesellschaften, sowie die Verwaltung, Kontrolle und Verwertung dieser Beteiligungen und die Vornahme von allen anderen Anlageformen. Gesellschaftszweck ist ferner die Übernahme der Geschäftsführung von Gesellschaften.

(2) Die Gesellschaft kann den Gesellschaften, an denen sie direkt oder indirekt beteiligt ist, oder Gesellschaften, die derselben Unternehmensgruppe wie die Gesellschaft angehören, jede Art von Unterstützung, Darlehen, Vorschuss oder Sicherheit gewähren.

(3) Darüber hinaus kann die Gesellschaft generell alle Geschäfte industrieller, kaufmännischer und finanzieller, mobiliarer und immobilärer Art, die direkt oder indirekt mit dem Gesellschaftszweck in Verbindung stehen oder mit allen vergleichbaren oder verbundenen Zwecken, welche die Ausdehnung oder die Entwicklung des Gesellschaftszwecks fördern können, vornehmen. Insbesondere kann die Gesellschaft Darlehen aufnehmen.

Aktienkapital - Aktien

Art. 5.

(1) Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft beträgt 31.000,- (einunddreißigtausend) Euro und ist eingeteilt in 31 (einunddreißig) Aktien mit einem Nennwert von je 1.000,- (eintausend) Euro; das Aktienkapital wurde vollständig eingezahlt.

(2) An Stelle von Einzelaktien können nach Wahl der Aktionäre Zertifikate über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden.

(3) Die Aktien lauten auf den Namen oder den Inhaber, nach Wahl der Aktionäre.

(4) Die Gesellschaft kann im Rahmen der gesetzlichen Bestimmungen ihre eigenen Aktien zurück erwerben.

(5) Das gezeichnete und genehmigte Kapital der Gesellschaft kann darüber hinaus gemäß Beschluss der Generalversammlung und im Rahmen der gesetzlichen Bestimmungen in einem oder mehreren Schritten erhöht oder herabgesetzt werden.

(6) Zusätzlich zum gezeichneten Kapital der Gesellschaft wird ein genehmigtes Kapital der Gesellschaft eingeführt. Das genehmigte Kapital beträgt 1.000.000,00 Euro (eine Million Euro), eingeteilt in 1.000 (tausend) Aktien.

Der Verwaltungsrat ist des weiteren ermächtigt, während der Dauer von fünf Jahren, laufend vom heutigen Tag an, das gezeichnete Aktienkapital ganz oder teilweise unter Berücksichtigung der hier nachgehend aufgeführten Bedingungen im Rahmen des genehmigten Kapitals zu erhöhen. Diese Kapitalerhöhungen können durchgeführt werden durch Zeichnung und Ausgabe neuer Aktien, durch Bareinzahlung, Naturalleistung nach den dann gültigen gesetzlichen Bestimmungen und durch Einverleibung sämtlicher freier Rückstellungen und vorgetragener Gewinne, welche von Gesetzes wegen dem Kapital einverleibt werden können, mit oder ohne Emissionsprämie, je nach Beschlüssen des Verwaltungsrates. Der Verwaltungsrat ist speziell dazu ermächtigt diese Kapitalerhöhung durchzuführen ohne den bestehenden Aktionären ein Vorzugsrecht zu gewähren. Der Verwaltungsrat kann jedes Verwaltungsratsmitglied, Direktor, Prokurist oder jede andere ordnungsgemäß bevollmächtigte Person beauftragen, die Zeichnungen der neu auszugebenden Aktien und die Zahlung für die Aktien, welche die ganze oder teilweise Kapitalerhöhung darstellen, vorzunehmen.

Nach jeder im Zuge dieser Ermächtigung erfolgten und durch den Verwaltungsrat festgesetzten Kapitalerhöhung, wird Artikel 5 der Satzung dementsprechend umgeändert. Der Verwaltungsrat wird sämtliche Schritte unternehmen, respektiv genehmigen, um die Durchführung und Veröffentlichung dieser Umänderung, wie vom Gesetz vorgesehen, vorzunehmen.

Art. 6. Die Gesellschaft wird nur einen Eigentümer pro Aktie anerkennen. Für den Fall, dass eine Aktie mehreren Personen gehört, hat die Gesellschaft das Recht, die Ausübung aller Rechte, welche mit dieser Aktie verbunden sind, zu suspendieren, und zwar so lange, bis der Gesellschaft gegenüber ein einziger Eigentümer benannt wird; die gleichen Regeln werden angewandt für den Fall eines zwischen einem Nießbraucher («usufruitier») und einem Eigentümer («nu-propritaire») oder zwischen einem Pfandschuldner und Pfandgläubiger entstandenen Konflikts.

Verwaltung - Überwachung

Art. 7. Die Gesellschaft wird durch einen Verwaltungsrat verwaltet, der aus mindestens drei Mitgliedern, die nicht Aktionäre sein müssen, besteht, die von der Hauptversammlung für eine Dauer, die sechs Jahre nicht überschreiten darf, ernannt werden, und die jederzeit abberufen werden können.

Art. 8.

(1) Der Verwaltungsrat kann aus seiner Mitte einen Vorsitzenden bestimmen. Er kann ebenfalls einen Sekretär wählen, der nicht Verwaltungsratsmitglied sein muss, und der dafür verantwortlich sein wird, die Protokolle der Verwaltungsratssitzungen und der Hauptversammlungen der Aktionäre zu führen. Die Protokolle der Verwaltungsratssitzungen sind vom Vorsitzenden der Verwaltungsratssitzung und, falls vorhanden, vom Sekretär zu unterschreiben.

(2) Abschriften oder Auszüge werden vom Vorsitzenden oder von irgend zwei Mitgliedern des Verwaltungsrates unterzeichnet.

(3) Der Verwaltungsrat wird auf Einberufung durch den Vorsitzenden oder durch zwei Verwaltungsratsmitglieder an dem in der Einberufung festgesetzten Ort zusammenkommen.

(4) Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl der Verwaltungsratsmitglieder anwesend oder vertreten ist.

(5) Jedes Verwaltungsratsmitglied kann an jeder Verwaltungsratssitzung durch eine schriftliche oder per Kabel, Telegramm, Telex oder Telefax gegebene Vollmacht an ein anderes Verwaltungsratsmitglied teilnehmen. Ein Mitglied des Verwaltungsrates kann mehrere andere Verwaltungsratsmitglieder vertreten.

(6) Der Verwaltungsrat beschließt mit einfacher Mehrheit der abgegebenen Stimmen. Bei Stimmgleichheit ist die Stimme des Verwaltungsratsvorsitzenden ausschlaggebend.

(7) In Dringlichkeitsfällen sind schriftliche Beschlüsse, denen alle Verwaltungsratsmitgliedern schriftlich zustimmen müssen, genauso rechtswirksam wie Beschlüsse, die in einer Verwaltungsratssitzung getroffen werden.

(8) Die schriftliche Zustimmung der Verwaltungsratsmitglieder kann durch Unterzeichnung eines einzigen Dokuments oder auf mehrfachen Abschriften eines identischen Beschlusses stehen und durch Brief, Telefax, Telegramm oder Fernschreiben bestätigt werden.

Art. 9.

(1) Der Verwaltungsrat hat die weitestgehenden Befugnisse, jegliche Verwaltungs- und Verfügungshandlungen im Interesse der Gesellschaft vorzunehmen. Sämtliche Befugnisse, die nicht ausdrücklich durch das Gesetz der Hauptversammlung der Aktionäre vorbehalten sind, fallen in die Zuständigkeit des Verwaltungsrates.

(2) Der Verwaltungsrat kann seine Befugnisse betreffend die tägliche Geschäftsführung und Angelegenheiten der Gesellschaft, sowie die Vertretung der Gesellschaft betreffend solche Geschäftsführung und Angelegenheiten, mit dem vorausgehenden Einverständnis der Hauptversammlung der Aktionäre, an ein oder mehrere Mitglieder des Verwaltungsrates oder an ein Komitee (dessen Mitglieder nicht Zwingenderweise Verwaltungsratsmitglieder sein müssen) übertragen, die nach einer vom Verwaltungsrat festgelegten Geschäftsordnung beraten und beschließen.

(3) Er kann außerdem jegliche Befugnisse und Sondervollmachten an Personen, die nicht Zwingenderweise Verwaltungsratsmitglied sein müssen, übertragen.

Art. 10. Die Gesellschaft wird gegenüber Dritten durch die gemeinsame Unterschrift von zwei Verwaltungsratsmitgliedern vertreten. Im Rahmen der täglichen Geschäftsführung wird die Gesellschaft auch durch die Einzelunterschrift von Personen vertreten, denen die tägliche Geschäftsführung übertragen wurde. Ferner wird die Gesellschaft durch die Einzelschrift von Personen vertreten, die der Verwaltungsrat entsprechend bevollmächtigt hat.

Art. 11. Die Überwachung der Gesellschaft obliegt einem oder mehreren Kommissaren/Wirtschaftsprüfern, die von der Hauptversammlung der Gesellschafter ernannt werden. Die Hauptversammlung legt auch die Anzahl, Bezüge und die Dauer ihres Mandates fest, wobei die Mandatsdauer 6 Jahre nicht überschreiten kann.

Hauptversammlung

Art. 12. Die Generalversammlung der Aktionäre hat die weitestgehenden Befugnisse, über sämtliche Angelegenheiten der Gesellschaft zu beraten und alle diesbezüglichen Beschlüsse zu fassen.

Art. 13.

(1) Die jährliche Hauptversammlung findet statt am Gesellschaftssitz oder an einem anderen, in der Einberufung angegebenen Ort in Luxemburg-Stadt am zweiten Donnerstag des Monats Juli in Luxemburg um 11.00 Uhr und zum ersten Mal im Jahre 2008.

(2) Sofern dieser Tag ein Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauf folgenden Werktag statt.

(3) Sofern das Gesetz nichts Gegenteiliges vorsieht, werden die Beschlüsse der ordnungsgemäß einberufenen Hauptversammlung der Gesellschafter mit einfacher Mehrheit der anwesenden und abstimmenden Gesellschafter angenommen. Dabei gewährt jede Aktie Anrecht auf eine Stimme.

(4) Falls alle Aktionäre an der Hauptversammlung der Aktionäre anwesend oder vertreten sind und falls sie erklären, dass sie über die Tagesordnung informiert wurden, kann die Hauptversammlung ohne vorherige Einberufung oder Bekanntmachung abgehalten werden.

Geschäftsjahr - Geschäftskosten - Gewinnverteilung

Art. 14.

(1) Das Geschäftsjahr der Gesellschaft beginnt am 1. Januar eines jeden Jahres und endet am 31. Dezember eines jeden Jahres.

(2) Ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr am Tage der Gründung der Gesellschaft und endet am 31. Dezember 2007.

Art. 15.

(1) Jedes Jahr, am Ende des Geschäftsjahres, wird der Verwaltungsrat die jährlichen Geschäftskosten gemäß den gesetzlichen Bestimmungen erstellen.

(2) Spätestens einen Monat vor der Jahreshauptversammlung legt der Verwaltungsrat alle Dokumente bezüglich der jährlichen Geschäftskonten zusammen mit ihrem Bericht und anderen gesetzlich erforderlichen Dokumenten den Kommissaren/Wirtschaftsprüfern zur Einsicht vor, die daraufhin ihren Bericht erstatten.

(3) Die jährlichen Geschäftskosten, die Berichte des Verwaltungsrates und der Kommissare/Wirtschaftsprüfer und alle gesetzlich erforderlichen Dokumente werden am Gesellschaftssitz vierzehn Tage vor dem Datum, an dem die Hauptversammlung stattfinden soll, hinterlegt, wo die Aktionäre während den normalen Bürostunden Einsicht nehmen können.

(4) Der Überschuss von Gewinn- und Verlustkonto, nach Abzug aller allgemeinen Kosten, Sozialbeiträge, Abschreibungen und Provisionen für vergangene und zukünftige Verpflichtungen, die von Verwaltungsrat festgestellt werden, bildet den Reingewinn.

(5) Jedes Jahr werden fünf Prozent von Reingewinn für die Bildung der gesetzlichen Rücklage verwendet.

(6) Diese Verpflichtung wird aufgehoben, wenn die gesetzliche Rücklage zehn Prozent des gezeichneten Gesellschaftskapitals erreicht hat. Der Saldo steht zur treuen Verfügung der Hauptversammlung.

(7) Im Falle von teilweise einbezahlten Aktien werden die Dividende anteilig zum einbezahlten Betrag ausgeschüttet.

(8) Vorschüsse auf Dividende können unter den gesetzlichen Bedingungen ausbezahlt werden.

Auflösung - Liquidation

Art. 16. Im Falle der Auflösung der Gesellschaft, wird die Abwicklung durch einen oder mehrere Liquidatoren (welche natürliche Personen oder Körperschaften sein können) erfolgen, die durch die Hauptversammlung ernannt werden, die über diese Auflösung entschieden hat und ihre Befugnisse und Vergütungen festlegen wird.

Art. 17. Für alle Punkte, die nicht in der vorliegenden Satzung vorgesehen sind gelten die Bestimmungen des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften wie abgeändert.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Die Zeichner haben wie folgt gezeichnet und folgende Beträge bar eingezahlt:

Aktionär	Gezeichnetes Kapital	Eingezahltes Kapital	Anzahl der Aktien
Patrick Rochas	30.000,-	30.000,-	30
Philippe Slendzak	1.000,-	1.000,-	1
Gesamt:	31.000,-	31.000,-	31

Der Nachweis über diese Zahlungen ist der unterzeichnenden Notarin erbracht worden, so dass der Betrag von 31.000,- (einunddreißigtausend) Euro von heute ab zur Verfügung der Gesellschaft steht.

Bescheinigung

Die unterzeichnende Notarin erklärt hiermit, die in Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften vorgesehenen Bedingungen überprüft zu haben, und bescheinigt ausdrücklich, dass diese erfüllt worden sind.

Kosten

Die Kosten, Ausgaben, Vergütungen und Auslagen, unter welcher Form auch immer, die der Gesellschaft aus Anlass ihrer Gründung entstehen werden, werden auf ungefähr € 1.600,- Euro geschätzt.

Außerordentliche Hauptversammlung

Alsdann traten die eingangs erwähnten Parteien, die das gesamte Aktienkapital vertreten, zu einer außerordentlichen Hauptversammlung zusammen, zu der sie sich als rechtens einberufen bekennen und fassten, nachdem sie die ordnungsgemäße Zusammensetzung dieser Hauptversammlung festgestellt hatten, einstimmig folgende Beschlüsse

1. Die Zahl der Mitglieder des Verwaltungsrates wird auf 3, die der Kommissare/Wirtschaftsprüfer auf 1 festgesetzt.

2. Zu Mitgliedern des Verwaltungsrates werden ernannt:

a) Herr Patrick Rochas, Gesellschaftsverwalter, mit Berufsanschrift in L-2530 Luxemburg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

b) Herr Maurice Houssa, Gesellschaftsverwalter, mit Berufsanschrift in L-2530 Luxemburg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

c) Frau Ludivine Rockens, Privatbeamte, mit Berufsanschrift in L-2530 Luxemburg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

3. Zum Kommissar wird ernannt:

MAZARS, mit Sitz in L-2530 Luxemburg, 10A, rue Henri M. Schnadt, eingetragen im Firmen- und Handelsregister Luxemburg unter der Sektion B Nummer 56.248.

4. Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in L-2530 Luxemburg, 10A, rue Henri M. Schnadt.

5. Das Mandat der Verwaltungsratsmitglieder und des Kommissars/Wirtschaftsprüfers erlischt automatisch mit der ordentlichen Hauptversammlung im Jahr 2013.

Worüber Urkunde, aufgenommen in Luxemburg, Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorstehenden an die Komparenten, der amtierenden Notarin nach Namen, gebräuchlichem Vornamen und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit der Notarin unterschrieben.

Gezeichnet: P. Rochas, M. Houssa, B. Moutrier.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 23 juillet 2007. Relation: EAC/2007/8679. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch-sur-Alzette, le 30 juillet 2007.

B. Moutrier.

Référence de publication: 2007089960/272/203.

(070100543) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Perses S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 82.465.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2007 que:

AUSTIN EQUITIES SA, ayant son siège à Panama, Mossfon Building, East 54th Street, a été nommé nouveau commissaire en remplacement de MAYFAIR TRUST Sàrl, démissionnaire.

AUSTIN EQUITIES SA reprendra le mandat de son prédécesseur.

Luxembourg, le 16 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Référence de publication: 2007090100/5878/17.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08668. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100596) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Cardhu - Investissement, Société Anonyme.

Siège social: L-3510 Dudelange, 21, rue de la Libération.

R.C.S. Luxembourg B 106.656.

—
L'an deux mille sept, le vingt-cinq avril,

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme CARDHU INVESTISSEMENT, avec siège social à L-2514 Luxembourg-Kirchberg, 5, rue Jean-Pierre Sauvage, constituée suivant acte reçu par le notaire Martine Decker, de résidence à Hesperange, en date du 4 mars 2005, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 695 du 14 juillet 2005, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 106.656.

L'assemblée est présidée par Monsieur Franck Coustet, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à Dudelange,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Micael Artur Da Silva Carneiro, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée choisit comme scrutatrice Mademoiselle Oriane Baesel, assistante commerciale, demeurant professionnellement à Dudelange.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Transfert du siège social à L-3510 Dudelange, 21, rue de la Libération, et modification subséquente du premier alinéa de l'article deux des statuts.
2. Révocation des administrateurs actuels.
3. Nomination de nouveaux administrateurs.
4. Révocation de l'administrateur-délégué et autorisation au conseil d'administration à nommer un nouvel administrateur-délégué.
5. Révocation du commissaire aux comptes actuel et nomination de son remplaçant.
6. Changement de l'objet social et modification subséquente de l'article quatre des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour activité principale la prestation aux entreprises.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société à L-3510 Dudelange, 21, rue de la Libération, et de modifier, par conséquent, le premier alinéa de l'article deux des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2. (premier alinéa).** Le siège social est établi à Dudelange.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer les administrateurs actuels, à savoir:

- la société à responsabilité limitée EUROGTC-CONSULTING, avec siège social à L-2514 Luxembourg-Kirchberg, 5, rue Jean-Pierre Sauvage,
 - la société anonyme MATTHEWS SERENITY AND MANAGEMENT S.A., avec siège social à L-2514 Luxembourg-Kirchberg, 5, rue Jean-Pierre Sauvage,
 - Madame Christine Meikleham, consultante, demeurant à G83 9AG Alexandria, Dunbartonshire (Ecosse), Mossgiel, Dalmonach Road,
- et de leur donner décharge pleine et entière.

Troisième résolution

L'assemblée décide de nommer en remplacement des administrateurs révoqués:

- a) DUDE VALLEY INTERNATIONAL LLC, société de droit de l'Etat américain du Delaware, ayant son siège social à Newark, DE 19711 (Etats-Unis d'Amérique), 220 E. Delaware Avenue, #705, représentée par Monsieur Franck Coustet, prénommé,
- b) LADYBIRD LLC, société de droit de l'Etat américain du Delaware, ayant son siège social à Newark, DE 19711 (Etats-Unis d'Amérique), 220 E. Delaware Avenue, #704, représentée par Monsieur Franck Coustet, prénommé,
- c) Mademoiselle Charlotte Helena Bouchet, administrateur, née à Arras (France), le 13 mai 1985, demeurant à F-62460 Diéval, 515, rue de Brunemont.

Leurs mandats expireront à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an deux mille douze.

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer l'administrateur-délégué actuel, à savoir:

- Madame Christine Meikleham, prénommée.

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à nommer administrateur-délégué de la société avec pouvoir de signature individuelle:

- Mademoiselle Charlotte Helena Bouchet, prénommée.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an deux mille douze.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer le commissaire aux comptes actuel, à savoir la société à responsabilité limitée COSELUX S.à r.l., avec siège social à L-8055 Bertrange, 166, rue de Dippach, et de lui donner décharge pleine et entière.

L'assemblée décide de nommer en son remplacement:

- Monsieur Joffrey Bach, commercial, né à Thionville (France), le 3 juin 1985, demeurant professionnellement à L-3510 Dudelange, 21, rue de la Libération.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an deux mille douze.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la société et de modifier, par conséquent, l'article quatre des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour activité principale la prestation aux entreprises.

Elle pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, tant mobilières qu'immobilières qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.»

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: F. Coustet, M. Da Silva, O. Baesel, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2007, Relation: LAC/2007/6405. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juillet 2007.

E. Schlessler.

Référence de publication: 2007090072/227/97.

(070100644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Zidag S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 125.780.

L'an deux mille sept, le cinq juillet,

Par-devant Maître Emile Schlessler, notaire de résidence à Luxembourg, 35, rue Notre-Dame,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme ZIDAG S.A., avec siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, constituée suivant acte reçu par le notaire Jean Seckler, de résidence à Junglinster, en date du 13 février 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 1047 du 4 juin 2007, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 125.780.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Marc Assa, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, qui désigne comme secrétaire Monsieur Micael Artur Da Silva Carneiro, employé privé, demeurant à Esch-sur-Alzette.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Claude Prat, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant été constitué, le Président expose et l'assemblée constate:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence, signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentaire. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Que l'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que la présente assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Changement de l'objet social et modification subséquente de l'article quatre des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«La société a pour objet l'achat, la vente, la gestion de biens immobiliers, ainsi que la prise de participations dans d'autres sociétés ayant un objet similaire ou analogue.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

La société a également pour objet les activités de formation professionnelle.

La société pourra, en outre, faire toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à son objet social.»

2. Révocation d'un administrateur et nomination d'un nouvel administrateur.

3. Démission de l'administrateur-délégué.

4. Autorisation au conseil d'administration à nommer un administrateur-délégué.

5. Révocation du commissaire aux comptes actuel et nomination de son remplaçant.

6. Transfert du siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

7. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière, après délibération, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de changer l'objet social de la société et de modifier, par conséquent, l'article quatre des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 4.** La société a pour objet l'achat, la vente, la gestion de biens immobiliers, ainsi que la prise de participations dans d'autres sociétés ayant un objet similaire ou analogue.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

La société a également pour objet les activités de formation professionnelle.

La société pourra, en outre, faire toutes opérations mobilières, immobilières, industrielles ou commerciales se rattachant directement ou indirectement à son objet social.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer Madame Nora Brahimi, employée privée, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, de ses fonctions d'administratrice de la société.

L'assemblée générale décide de nommer en son remplacement:

- EXCELIANCE S.A., société anonyme, avec siège social à L-1940 Luxembourg, 310, route de Longwy, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 83.412, représentée par son administrateur-délégué, Monsieur Jonathan Beggato, employé privé, demeurant professionnellement à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an deux mille douze.

Troisième résolution

L'assemblée générale décide d'accepter la démission de Madame Eliane Ryngaert, responsable commerciale, épouse de Monsieur Christian Bonnesseur, demeurant à F-33200 Bordeaux, 20bis, rue Claire, de ses fonctions d'administrateur-délégué de la société, et de lui donner décharge pleine et entière.

Quatrième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil d'administration à nommer administrateur-délégué, Monsieur Christian Bonnesseur, formateur consultant, né à Saint Gaudens (France), le 1^{er} septembre 1956, demeurant à F-33200 Bordeaux, 20bis, rue Claire.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an deux mille douze.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer Monsieur Pascal Bonnet, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, de ses fonctions de commissaire aux comptes de la société.

L'assemblée décide de nommer en son remplacement:

- LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A., société anonyme, ayant son siège social à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 83.527.

Son mandat expirera à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en l'an deux mille douze.

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de transférer le siège social de la société à L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par noms, prénoms usuels, états et demeures, les membres du bureau ont signé le présent procès-verbal avec le notaire.

Signé: J.-M. Assa, M. Da Silva, C. Prat, E. Schlessler.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2007, LAC/2007/16783. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2007.

E. Schlessler.

Référence de publication: 2007090071/227/90.

(070100639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Wito Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 57.543.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and seven, on the fourteenth day of June.

Before Us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

The public limited company FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. (formerly BGL-MEESPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.), R.C.S. Luxembourg section B number 5.524, with registered office at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

here represented by Mr Raphaël Rozanski, maître en droit, residing professionally at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

by virtue of a proxy given under private seal.

Such proxy having been signed *ne varietur* by the notary and the proxy-holder, will remain attached to the present deed in order to be recorded with it.

Such appearing party, represented by Mr Raphaël Rozanski, pre-named, declared and requested the notary to act:

I.- That the private limited company (société à responsabilité limitée) WITO INVESTMENTS S.à r.l., R.C.S. Luxembourg section B number 57.543, with registered office at L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, was initially incorporated under the law of the Netherlands Antilles under the name of WITO INVESTMENTS N.V., with its registered office in Curaçao and its principal office in Rotterdam (The Netherlands), pursuant to a deed of Meester Miguel Lionel Alexander, notary residing in Curaçao, on 17 December 1986, and whose articles of incorporation have been modified several times, and for the last time on April 26, 2001, following the conversion of the corporate capital in Euro, the related extract having been published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1063 of November 24, 2001.

II.- That the capital of the private limited company WITO INVESTMENTS S.à r.l., pre-named, presently amounts to twelve thousand nine hundred and seventy-five Euro (EUR 12,975.-), represented by eighteen (18) preference shares A, two hundred and twenty-nine (229) ordinary shares B and two hundred and seventy-two (272) preference shares C with a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

III.- That the appearing party is the holder of all the shares of the pre-named private limited company WITO INVESTMENTS S.à r.l.

IV.- That the appearing party has decided to dissolve and to liquidate the private limited company WITO INVESTMENTS S.à r.l. which has discontinued all activities.

V.- That the appearing party declares that it has taken over all assets and all liabilities of the said company.

VI.- That it is witnessed that the appearing party is vested with all the assets of the dissolved company and that the appearing party shall guarantee the payment of all liabilities of the company even if unknown at present.

VII.- That the liquidation of the private limited company WITO INVESTMENTS S.à r.l. is completed and that the company is to be construed as definitely terminated.

VIII.- That full and entire discharge is granted to the incumbent manager of the dissolved company for the performance of its assignment.

IX.- That the shares of the company have been cancelled.

X.- That the corporate documents shall be kept for the duration of five years at L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately seven hundred Euros.

The undersigned notary who understands and speaks English and French states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy-holder, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the latter signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatorze juin.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

La société anonyme FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A. (anciennement BGL-MEESPIERSON TRUST (LUXEMBOURG) S.A.), R.C.S. Luxembourg section B numéro 5.524, avec siège à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, maître en droit, domicilié professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée par Monsieur Raphaël Rozanski, pré-nommé, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société à responsabilité limitée WITO INVESTMENTS S.à r.l., R.C.S. Luxembourg section B numéro 57.543, avec siège à L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen, a été initialement constituée sous la loi des Antilles Néerlandaises sous la dénomination WITO INVESTMENTS N.V., avec siège social à Curaçao et principal établissement à Rotterdam (Pays-Bas), suivant acte reçu par Maître Miguel Lionel Alexander, notaire de résidence à Curaçao, le 17 décembre 1986, et dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises, et pour la dernière fois le 26 avril 2001, suite à la conversion du capital en Euros, l'extrait afférent ayant été publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1063 du 24 novembre 2001.

II.- Que le capital social de la société à responsabilité limitée WITO INVESTMENTS S.à r.l., pré-désignée, s'élève actuellement à douze mille neuf cent soixante-quinze Euros (EUR 12.975,-), représenté par dix-huit (18) parts sociales préférentielles A, deux cent vingt-neuf (229) parts sociales ordinaires B et deux cent soixante-douze (272) parts sociales préférentielles C d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune.

III.- Que la comparante est l'associée unique de la prédite société à responsabilité limitée WITO INVESTMENTS S.à r.l.

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société à responsabilité limitée WITO INVESTMENTS S.à r.l., qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société à responsabilité limitée WITO INVESTMENTS S.à r.l. est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée au gérant de la société dissoute pour l'exécution de son mandat.

IX.- Qu'il a été procédé à l'annulation des parts sociales de la société dissoute.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de sept cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais et le français, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Rozanski, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 20 juin 2007. Relation GRE/2007/2685. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Junglinster, le 28 juin 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007089949/231/105.

(070100632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Global Insurance & Reinsurance Consultants (G.I.R.C.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4944 Bascharage, 10, rue du Ruisseau.

R.C.S. Luxembourg B 82.611.

Par la présente je tiens à vous faire part de ma démission en tant qu'administrateur de votre société avec effet de ce jour, soit le 1^{er} juin 2007.

Bascharage, le 1^{er} juin 2007

J. Nagtegaal.

Référence de publication: 2007090119/3220/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08322. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100577) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

MM architectes, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3397 Roeser, 17, rue d'Alzingen.

R.C.S. Luxembourg B 104.486.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007090123/5307/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10270. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100680) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Global Insurance & Reinsurance Consultants (G.I.R.C.) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4944 Bascharage, 10, rue du Ruisseau.

R.C.S. Luxembourg B 82.611.

Par la présente je tiens à vous faire part de ma démission en tant qu'administrateur de votre société avec effet de ce jour, soit le 6 juin 2007.

Bascharage, le 6 juin 2007.

JUFIN S.A.

Signature

Référence de publication: 2007090117/3220/14.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08320. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Citco (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.500.000,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 37.409.

La société a été constituée suivant acte notarié reçu en date du 18 juin 1991, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 348 du 25 septembre 1991, dont la dernière modification des statuts est intervenue suivant acte de Maître Gérard Lecuit notaire de résidence à Hesperange, en date du 8 mars 2005, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C numéro 1374 du 13 décembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007090108/710/17.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG10080. - Reçu 60 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Immobilière 1911 S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3940 Mondercange, 7, rue de Pontpierre.

R.C.S. Luxembourg B 47.965.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

C. Schmit

Gérant

Référence de publication: 2007090135/800487/14.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2007, réf. LSO-CG11810. - Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Investcorp S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1520 Luxembourg, 6, rue Adolphe Fischer.

R.C.S. Luxembourg B 24.708.

Extrait des résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue au siège social en date du 16 juillet 2007

Les mandats des directeurs et du Commissaire aux comptes sont renouvelés jusqu'à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu en 2010:

1. Directeurs:

1.1 Stephanie Regina Bess, 48, Grosvenor Street, London W1K 3HW, United Kingdom;

1.2 Rishi Kapoor, Building 499, Road 1706, Block 317, Diplomatic Area, Manama, Kingdom of Bahrain;

1.3 Lawrence Bert Kessler, 48, Grosvenor Street, London W1K 3HW, United Kingdom;

1.4 Nemir Amin Jamil Kirdar, 48, Grosvenor Street, London W1K 3HW, United Kingdom;

1.5 Gary Stephen Long, Building 499, Road 1706, Block 317, Diplomatic Area, Manama, Kingdom of Bahrain;

1.6 Jonathan Charles Minor, Building 499, Road 1706, Block 317, Diplomatic Area, Manama, Kingdom of Bahrain.

2. Commissaire aux comptes:

ERNST & YOUNG S.A., 7, Parc d'activités Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg.

Luxembourg, le 18 juillet 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007090110/631/27.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08830. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Danussen, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 47.652.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 5 mai 1994, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N ° 356 du 24 septembre 1994. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 19 décembre 1994, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 238 du 1^{er} juin 1995, en date du 21 mai 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 475 du 2 septembre 1997 et en date du 29 juin 2001, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C N ° 20 du 4 janvier 2002.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.
DANUSSEN, Société anonyme
Signature

Référence de publication: 2007090131/546/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10880. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100725) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Imos Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 58.869.

Société anonyme constituée sous la dénomination de IMOS suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 2 avril 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 392 du 22 juillet 1997. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 30 mai 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 522 du 24 septembre 1997, en date du 30 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 263 du 15 avril 1999, en date du 6 octobre 2000, la société adoptant sa dénomination actuelle, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 249 du 5 avril 2001 et en date du 13 octobre 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 2285 du 7 décembre 2006.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.
IMOS HOLDING, Société anonyme
Signature

Référence de publication: 2007090133/546/22.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10873. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

S.E.C. Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8080 Bertrange, 75, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 84.649.

Le bilan arrêté au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007090048/1053/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10251. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100230) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Yeto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 4, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 51.839.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007090142/1212/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10928. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100873) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Rosa S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 6, rue Jean-Pierre Brasseur.
R.C.S. Luxembourg B 11.297.

Le bilan de la société au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007090143/1212/13.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10930. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Sidetex Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 27.597.

Société anonyme constituée originellement sous la dénomination de SIDETEX, suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 22 février 1988, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N ° 141 du 27 mai 1988. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 8 mai 1990, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N ° 425 du 20 novembre 1990, et en date du 30 décembre 1999, la société adoptant sa dénomination actuelle de SIDETEX HOLDING, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N ° 244 du 31 mars 2000.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2007.

SIDETEX HOLDING, Société anonyme

Signature

Référence de publication: 2007090129/546/20.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2007, réf. LSO-CG10884. - Reçu 26 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100731) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

B.P.I.I., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 45.660.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

B.P.I.I. S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007089902/795/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2007, réf. LSO-CG10379. - Reçu 24 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Green Arrow Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 46.020.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juillet 2007.
GREEN ARROW HOLDING S.A.
P. Longo
Administrateur

Référence de publication: 2007089894/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG10084. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100440) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

Diamond Air, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 108.581.

—
Constituée par-devant M^e Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 30 mai 2005, acte publié au
Mémorial C n^o 1156 du 5 novembre 2005.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DIAMOND AIR
FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007089891/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 26 juillet 2007, réf. LSO-CG10092. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

SES Astra 3B S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 105.435.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 16 juillet 2007.

P. McCarthy
Gérant

Référence de publication: 2007089801/1958/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08495. - Reçu 30 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100345) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.

SES Astra 1KR S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6815 Betzdorf, Château de Betzdorf.

R.C.S. Luxembourg B 105.436.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Betzdorf, le 16 juillet 2007.

P. McCarthy
Gérant

Référence de publication: 2007089802/1958/14.

Enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2007, réf. LSO-CG08512. - Reçu 38 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070100337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2007.
